



AUTOUR de l'île

LE JOURNAL COMMUNAUTAIRE
DE L'ÎLE D'ORLÉANS

www.autourdelile.com

Volume 28 | Numéro 12 | Décembre 2024



Un triomphe à
saveur orléanaise

© Marc Cochrane

Prix national pour
Polyculture Plante



© Aspire Photography

PLUMobile demeure gratuit
à l'île d'Orléans en 2025



© Marc Cochrane

P.3

P.2

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Les Centaures de l'école secondaire de La Courvilloise ont remporté pour une deuxième année de suite le championnat provincial 2024-2025 de football juvénile, division 3, grâce à cinq Orléanais : Éliot Boily, Charles Boucher, Alex Gauthier, Léic Lavoie et Xavier Vézina.

Menée par l'entraîneur-chef Mathieu Bougie, la formation alignant des élèves de 4^e et 5^e secondaire a décroché la bannière du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ), le 16 novembre, grâce à un triomphe de 23-12 sur les Dragons du Collège Saint-Jean-Vianney, de Montréal, dans leur château-fort de Beauport.

Prenant leur revanche sur les Dragons qui les avaient battus en finale, en 2022, les Centaures ont comblé un déficit de 0-12 à la fin du troisième quart grâce notamment à des revirements qui ont posté l'attaque en bonne position. Le demi défensif Alex Gauthier, de Saint-Jean, a réussi une interception alors

SUITE EN P.2

SUITE DE LA UNE

Un triomphe à saveur orléanaise

que le plaqueur Charles Boucher, de Saint-Laurent, a recouvré un échappé.

En entrevue à *Autour de l'île*, le quintette orléanaise a affirmé que les locaux n'ont pas perdu espoir et se sont inspirés de leur gain de 15-14 arraché en demi-finale le 9 novembre aux mains des Phoenix de l'École polyvalente Nicolas-Gatineau, toujours sur le terrain de La Courvilloise, alors qu'il ne restait que 40 secondes au cadran.

« On a activé le train au quatrième quart. Les cris d'encouragement des spectateurs nous ont motivés. Ils étaient tellement bruyants que, de ma position de demi défensif, je n'entendais pas l'appel du quart-arrière », a mentionné Alex Gauthier.

« On ne s'y attendait pas au début. Ça finit bien notre secondaire », a-t-il ajouté.

« On a fait des efforts pour se rendre là », a commenté son coéquipier Éliot Boily, de Saint-Pierre.

Leur pilote, Mathieu Bougie, a vanté les qualités des jeunes Orléanais.

« Ils sont travaillants tant sur le terrain qu'en dehors. Ils démontrent une volonté de s'améliorer. Ils

ne lâchent pas. Je pense aux joueurs de ligne qui sont plus effacés. Ils veulent progresser », a commenté l'entraîneur des Centaures depuis 20 ans, dont les deux dernières comme entraîneur-chef et responsable du programme football à La Courvilloise.

Forts de leur fiche de cinq victoires et deux défaites, bonne pour une deuxième place au classement, les Centaures vont poursuivre l'année scolaire avec des pratiques au centre sportif Marc-Simoneau, de Beauport. Suivront des matchs hors concours au printemps.

Les finissants Alex Gauthier, Léic Lavoie et Xavier Vézina sont en mode attente, selon les offres et les programmes qui leur seront proposés au collégial.

Elèves de 4^e secondaire, Charles Boucher et Éliot Boily espèrent porter à nouveau les couleurs noir et rouge de La Courvilloise en 2025.

Sur la page frontispice, Éliot Boily, Xavier Vézina, Charles Boucher, Alex Gauthier et Léic Lavoie sont accompagnés de leur entraîneur-chef, Mathieu Bougie.

No	Nom	Municipalité	Âge	Grandeur	Poids	Position	Programme
8	Alex Gauthier	Saint-Jean	16	5 pi 11	155 lb	Demi défensif	Profil football
26	Léic Lavoie	Saint-Pierre	16	5 pi 11	145	Maraudeur	Profil football
60	Xavier Vézina	Saint-Pierre	17	6 pi	175 lb	Bloqueur	Études internationales
63	Éliot Boily	Saint-Pierre	16	5 pi 11	200 lb	Garde	Profil football
93	Charles Boucher	Saint-Laurent	15	5 pi 11		Plaqueur	Profil football

PLUmobile demeure gratuit à l'île d'Orléans en 2025

**Marc
COCHRANE**

redaction@autourdelile.com

Le service de transport collectif et adapté PLUmobile demeure gratuit à l'île d'Orléans en 2025.

La préfète de la MRC de L'Île-d'Orléans, Lina Labbé, en a fait l'annonce, le 28 novembre, lors d'un 6 à 8 de réseautage avant l'hiver de la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans (CCIO). Pour une première fois, l'activité a été organisée conjointement avec l'UPA de l'Île d'Orléans.

En présence d'une quarantaine de membres de la CCIO et de l'UPA réunis au Relais des Pins de Sainte-Famille, M^{me} Labbé a précisé que le budget 2025 de la MRC, adopté la veille, prévoyait la gratuité de PLUmobile pour une deuxième année de suite.

Cette confirmation suivait une présentation de PLUmobile par son coordinateur au transport, Matthieu Tremblay. Lui aussi avait de bonnes nouvelles à annoncer puisque la fréquentation du service de transport collectif avait augmenté de 66 % au 31 octobre 2024 et celui du service de transport adapté de 30 %.

« La gratuité entre en ligne de compte, mais les usagers constatent que le service leur est utile et l'ont adopté », a commenté M. Tremblay, en poste depuis 2021.

La navette consacrée au Festival d'été de Québec a connu une forte augmentation, passant de 100 passagers à 1 843, cette année.

Desservant aussi la Côte-de-Beaupré gratuitement, PLUmobile consacre un véhicule à l'île d'Orléans offrant conjointement le transport collectif et adapté.

« De 15 à 20 personnes embarquent dans l'autobus à chaque transport. On répond à un besoin des gens de l'île », a mentionné Matthieu Tremblay.

PLUmobile envisage éventuellement des embarquements sans réservation ou des parcours plus flexibles, mais les ressources financières ne le permettent pas pour le moment.

Les utilisateurs doivent réserver la veille avant 15 h, au 418 827-8484 ou à info@plumobile.ca.

RECHERCHE D'UNE PERMANENCE

Composé de jeunes entrepreneurs en phase de développement d'entreprise, le conseil d'administration de la CCIO continue de consacrer ses énergies à dénicher une permanence.

« Nous avons établi un montage financier et nous recherchons du financement. Une permanence permettrait d'offrir davantage d'activités et de services à nos membres », a précisé le président de la CCIO, Marc-André Bouchard, rappelant l'importance de l'achat local.

La CCIO travaille aussi à entériner une politique d'encadrement des commerces lors de commandites. Un sondage sur la possibilité de créer un groupe de discussion en lien avec le tourisme hivernal sera proposé sous peu.

Voir photos sur autourdelile.com.

En page frontispice, Matthieu Tremblay est accompagné du président de l'UPA de l'Île d'Orléans, François Blouin, de Lina Labbé et de Marc-André Bouchard.

 **FINANCIÈRE
BANQUE NATIONALE**
GESTION DE PATRIMOINE

 ÉQUIPE CONSEIL
GOSSELIN DIONNE



*Joyeuses Fêtes et
bonne année
2025 !*

Stéphane Gosselin, MBA, B.A.A.

Conseiller principal en
gestion de patrimoine

418 649-2540

stephane.gosselin@bnc.ca

Andrée-Ève Dionne, MBA, B.A.A.

Conseillère en
gestion de patrimoine

418 656-8469

andree-eve.dionne@bnc.ca

fbngp.ca/gosselin-dionne

Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) et du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX).

Prix national pour Polyculture Plante

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Les propriétaires de Polyculture Plante, Simon Plante et Alison Blouin, ont été choisis gagnants nationaux parmi sept gagnants régionaux lors du concours national des Jeunes agriculteurs d'élite du Canada qui a eu lieu à Lethbridge, en Alberta, du 27 novembre au 1^{er} décembre.

Toujours en Alberta, lorsque jointe par *Autour de l'île*, Alison Blouin a déclaré que le couple est très content d'avoir remporté ce prix d'envergure canadienne.

«C'est un honneur pour nous. Nous avons beaucoup apprécié notre expérience en Alberta», a-t-elle confié.

Simon Plante a commencé à travailler sur la ferme familiale à un jeune âge et, à 18 ans, il occupait le

poste de directeur des ventes de la ferme familiale, à Sainte-Pétronne. En devenant propriétaire en 2021, il a senti qu'il était le patron lui permettant de mettre en œuvre sa vision et ses stratégies tout en rendant les gens heureux en répondant à un besoin fondamental: la nourriture.

L'entreprise produit des fraises, des framboises, des bleuets, des pommes, du maïs sucré, des tomates, des oignons, des courges, des citrouilles et des produits de l'étable vendus à la ferme, au Marché Plante.

M. Plante envisage de recycler l'eau d'irrigation pour réduire l'utilisation d'eau et d'engrais. Grâce à un important investissement en capital, il a commencé à cultiver des baies hors sol, ce qui facilite la tâche

de leurs cueilleurs, contribue à maximiser l'utilisation des terres et produit moins de déchets et une meilleure qualité de baies.

Son épouse, Alison Blouin, s'est jointe à la ferme en tant que directrice des opérations et des ressources humaines en 2021. Elle travaille en étroite collaboration avec plus de 100 travailleurs étrangers afin d'assurer qu'ils soient traités comme des membres de la famille. Son travail consiste notamment à voyager et à vivre avec les travailleurs pour comprendre leur culture.

Sur la page frontispice, Simon Plante et son épouse, Alison Blouin, honorés au concours national des Jeunes agriculteurs d'élite du Canada.

Lumière sur le Manoir Mauvide-Genest



Caroline
LECLERC

cleclerc@autourdelile.com

Pour une deuxième année consécutive, la municipalité de Saint-Jean s'est associée au Manoir Mauvide-Genest pour réaliser les projections et illuminations qui égayeront les lieux pendant le temps des Fêtes.

C'est le 1^{er} décembre dernier, au début de la période de l'Avent, qu'ont été lancées les festivités. Près d'une centaine de résidents, dont plusieurs petites familles, se sont rendus sur place pour assister au lancement officiel.

Chocolat chaud et bar à bonbons figuraient au menu des célébrations, faisant le bonheur des petits et des grands. Les spectateurs ont également eu droit à quelques chansons de Noël interprétées par les jeunes de la chorale Les petites voix de l'île.

Avec des faisceaux lumineux sur les arbres autour du manoir de même que la projection de photos de l'historien et photographe de Saint-Jean Pierre Lahoud, il s'agit d'une brillante idée invitant à célébrer Noël, à s'imprégner de l'esprit des Fêtes.

En tout, ce sont 100 photos tirées des deux livres de Noël de M. Lahoud que les visiteurs sont conviés à découvrir durant une projection d'environ 10 minutes, diffusée en boucle sur l'un des murs du manoir.

Le maire de Saint-Jean, Jean Lapointe, a profité de l'occasion pour adresser quelques mots aux visiteurs. «Très fier de ce partenariat pour une deuxième

année ! On en souhaite une troisième, mais ça, ça va dépendre des élections !» a-t-il dit à la blague.

Malgré un automne plutôt doux et clément, Dame Nature s'est vêtue d'un léger manteau blanc, juste

à temps pour l'illumination du Manoir Mauvide-Genest.

Quand la magie opère jusqu'au bout...

Voir autres photos sur autourdelile.com.



La chorale Les petites voix de l'île a interprété quelques chants de Noël devant le Manoir Mauvide-Genest dont l'un des murs sert d'écran à la projection de photos de Pierre Lahoud.

© Pierre Lahoud

Yves Emond
Courtier immobilier, Yves Emond inc.

RE/MAX HORIZON
AGENCE IMMOBILIÈRE | FRANCHISE INDEPENDANT ET AUTONOME DE RE/MAX QUÉBEC INC.
3333, du Carrefour, local 250, Québec (Québec) G1C 5R9
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec Inc.

Dany M. Leclerc
Dany Leclerc courtier immobilier inc.

Pour Vendre ou Acheter, contactez-nous!

Joyeux temps des Fêtes et

Bonne année 2025

Bur. : **418 666-5050** • Cell. : **418 573-0486**
immobilier@yvesemond.com
www.yvesemond.com

Bur. : **418 666-5050** • Cell. : **418 951-4062**
danim.leclerc@remax-quebec.com

Estimation gratuite de la Valeur de votre propriété.

[Facebook](#)

Le cœur à la fête de Noël

**Marie
BLOUIN**

mblouin@autourdelile.com

Ils sont alignés en rang d'oignon dans cette salle chic et froide comme des enfants dans une classe. Ils sont contents d'être là, ensemble, la veille de Noël. Ils attendent avec enthousiasme le début du spectacle, celui qui leur donnera le cœur à la fête.

Ils sont une cinquantaine, des femmes, surtout, et des hommes qui ont le cœur léger même s'ils ont passé l'âge de sauter à la corde à danser, car ils n'ont pas pour autant laissé de côté toutes les fantaisies entourant les plaisirs de la vie. Ils aiment s'amuser et profiter de chaque instant qui passe. Ils regardent avec attention le spectacle de musiciens de leur génération qui les font chanter des cantiques de Noël qu'ils connaissent par cœur.

Ils entonnent à pleine voix *Il est né le divin enfant* et *Mon beau sapin* comme s'ils étaient assis sur des bancs d'église à la messe de minuit. Leurs yeux brillent toujours comme des boules de Noël. C'est leur âme sereine qui transperce leur regard même s'il n'a plus l'éclat de leurs 20 ans. Mais leur cœur, lui, n'a pas vieilli, toujours prêt à s'ouvrir à la magie de Noël.

Les musiciens les invitent ensuite à danser sur des airs folkloriques. Des hommes tapent du pied sur le sol en marbre gris pour se donner une erre d'aller alors que les femmes souriantes dansent sans gêne entre elles. Les hommes les regardent et les trouvent belles. Ils envient leur liberté d'être. Ils ont moins cette audace, mais ils savent qu'elles apprécient qu'ils soient là.

Ce spectacle en plein après-midi est vu comme un arc-en-ciel qui se profile à l'horizon dans un ciel qui reprend vie après une tempête. Les vieux le reçoivent comme un cadeau. La vie leur en fait moins maintenant. Mais ils savent savourer les plus précieux d'entre eux, les petits bonheurs. Ils ont du temps pour les apprécier.

Même si l'activité tire à sa fin, les vieux sont heureux d'avoir pu être de la fête. Ils retournent à leur appartement tout joyeux. Ils savent que leurs enfants, leurs petits-enfants et leurs arrière-petits-enfants viendront les chercher un peu plus tard pour célébrer.



Il n'y a pas d'âge pour s'émerveiller de la magie de Noël.

© Claude Poulin

ACTUALITÉS

Quand l'île d'Orléans devient l'usine du père Noël

**Mia
ROY**

mia@autourdelile.com

C'est dans l'esprit des Fêtes que le père Noël lui-même a décidé d'installer son usine, les fins de semaine des 23 et 30 novembre dans les villages de Saint-Laurent et Saint-Jean. Avec ses acolytes dévoués à transmettre la magie de Noël, deux marchés ont été organisés, dont un pour la toute première fois.

La fin de semaine du 23 novembre, 39 exposants et le Cercle des fermières de Saint-Laurent se sont réunis au cœur du village de Saint-Laurent pour le *Parcours artisanal et gourmand*. En bonus, des collations et du chocolat chaud étaient offerts, sans oublier la présence du père Noël. Ce marché s'est distingué par un rallye destiné aux visiteurs, les incitant à découvrir les quatre bâtiments où se trouvaient les artisans.

«Je suis très heureux de l'engouement des exposants. Pour l'avenir, nous sommes en réflexion sur la meilleure façon d'offrir un espace optimal aux nombreux artisans», a déclaré l'adjoint à la direction générale et coordonnateur communautaire de la municipalité de Saint-Laurent, Sylvain Delisle.

La fin de semaine suivante a marqué la tenue de la toute première édition du marché de Noël de Saint-Jean, au centre communautaire. Ce sont 23 exposants, majoritairement résidents de Saint-Jean, qui ont dévoilé leurs talents au public. Une particularité de ce nouveau marché consistait en un gigantesque paquet-cadeau rassemblant des contributions de tous les artisans et qu'un visiteur chanceux pouvait remporter.

La municipalité a fourni du café, des collations ainsi que la salle.

«On a organisé cet événement afin de créer une synergie du temps des Fêtes à l'île. Dans les années à venir, nous aspirons à agrandir cet événement à succès», a mentionné l'organisatrice et acolyte du père Noël, Sophie Mimeault.

Ces activités des plus festives sont à ne pas manquer dans le futur. Elles offrent une opportunité aux artisans de mettre en valeur leur savoir-faire tout en

rapprochant la communauté. L'usine du père Noël, désormais fermée, rouvrira ses portes l'année prochaine pour de nouvelles célébrations magiques.



Le père Noël a fait le bonheur des jeunes et moins jeunes au Parcours artisanal et gourmand.

© Mia Roy



© CHANTAL GINGRAS

GROUPE **BLOUIN**

pour une prospérité collective

Nous vous souhaitons
de partager de merveilleux
moments autour de la table,
où chacun y trouvera son bonheur!



buffet
maison
360°

BLOUIN
PETIT MARCHÉ

Une directrice générale par intérim en renfort à Sainte-Pétronille

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Confronté depuis plusieurs jours à l'absence d'une directrice générale et de son adjointe en arrêt de travail, le conseil municipal de Sainte-Pétronille a embauché Myrabelle Chicoine en tant que directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

Cette nomination a été confirmée, le 4 décembre, lors d'une séance extraordinaire du conseil qui a réuni près de 50 personnes à la mairie de la municipalité.

« Le 26 novembre, la directrice générale (Nathalie Paquet) a informé le conseil municipal être en arrêt de travail. Son adjointe (Marie-Claude Pouliot) était déjà en arrêt de travail. Avec le soutien de la Fédération québécoise des municipalités et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), nous avons pu procéder rapidement à l'embauche de M^{me} Chicoine. Elle a rencontré les membres du conseil lundi dernier et ils l'ont

accueillie favorablement », a affirmé le maire de Sainte-Pétronille, Jean Côté.

DEUX MANDATS DE FRONT

Par voie de communiqué, le conseil municipal a mentionné que cette nomination reflète sa volonté d'assurer une transition harmonieuse et efficace.

« Gestionnaire chevronnée spécialisée notamment dans l'accompagnement des municipalités en période de changement, M^{me} Chicoine est reconnue pour sa capacité à mobiliser les équipes autour d'objectifs communs, même dans des environnements exigeants qui requièrent des ajustements organisationnels », peut-on lire dans le communiqué.

« Il s'agit de mon quatrième mandat comme directrice générale par intérim. C'est un beau défi, car je mène deux mandats en parallèle. Tous ensemble, on

va y arriver. Si je dois m'absenter de la mairie, avec le conseil, nous trouverons une ressource ou nous aviserons la population si nous devons fermer temporairement le bureau. La communication avec les citoyens est importante pour moi. Pour l'instant, ma priorité est de sortir le budget », a déclaré M^{me} Chicoine avant d'être applaudie par les gens présents.

Selon le communiqué, la résidente de Québec poursuit actuellement son mandat de conseillère stratégique auprès de la MRC de Pierre-De Saurel (Sorel-Tracy), où elle a récemment occupé le poste de directrice générale par intérim, menant une importante restructuration organisationnelle.

« Dans un contexte où les défis municipaux sont de plus en plus exigeants, il était essentiel pour le conseil de faire appel à une gestionnaire d'expérience capable de construire des ponts entre notre présent et les perspectives que nous souhaitons pour notre municipalité », a souligné M. Côté.

« Je suis consciente des défis qui nous attendent et mon expérience de plus de 20 ans dans le monde municipal me permettra d'assurer une gestion rigoureuse et transparente », a mentionné M^{me} Chicoine.

M^{me} Chicoine est entrée en fonction le 4 décembre. Le maire n'a pas dévoilé la durée de son mandat.

RAPPORT ATTENDU

La séance a eu lieu en présence d'un nouveau conseiller du MAMH, Marc-André Complaisance. Selon Jean Côté, le rapport du précédent conseiller spécial du MAMH, Mario Caron, devrait être remis bientôt à la municipalité. Le maire ignorait s'il serait dévoilé au public ou pas.

M. Côté a démontré son désir de continuer son mandat jusqu'aux élections municipales du 2 novembre 2025.

La prochaine séance régulière du conseil aura lieu le 16 décembre.



© Marc Cochrane

Myrabelle Chicoine s'est adressée à la salle comble présente au terme de la séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Pétronille, le 4 décembre.

Une nouvelle parure pour l'arbre de Noël de Sainte-Pétronille

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

La traditionnelle illumination de l'arbre de Noël de Sainte-Pétronille a permis de découvrir de nouvelles couleurs agencées dans un nouveau concept.

Une cinquantaine de citoyens de tous âges rassemblés dans le stationnement du centre communautaire Raoul-Dandurand, le 7 décembre, ont pu admirer le résultat du travail de l'employé municipal Frédéric Lavoie.

« J'ai enlevé les anciennes lumières pour les remplacer par des lumières multicolores à DEL. Je les ai disposées en formant un ensemble de lignes verticales se rejoignant à la base du sapin », a précisé M. Lavoie.

Afin de résister à la froideur de cette journée d'automne, les participants ont pu se réchauffer avec des feux, mais aussi des boissons chaudes.

Animée par de la musique de Noël et par le musicien Francis St-Pierre, l'activité a été agrémentée d'un feu d'artifice.

Après l'illumination du roi des forêts, les personnes présentes ont entonné un chant des Fêtes propre à cette occasion, *Mon beau sapin*.

Le maire de Sainte-Pétronille, Jean Côté, a tenu à souligner l'implication des conseillers municipaux Yves-André Beaulé et Lison Berthiaume et de leurs conjoints ainsi que la qualité du travail de M. Lavoie.

Pour mettre la table, une exposition d'un réseau ferroviaire miniature intitulée *Le développement des colonies et du Canada grâce aux réseaux ferroviaires* a été présentée au centre communautaire. L'imposante

collection d'Yves-André Beaulé peut être admirée les 21 et 22 décembre, de 13 h 30 à 15 h 30, ainsi que les 4 et 11 janvier 2025, de 13 h 30 à 15 h 30.

Les enfants du village ont pu participer à un concours de coloriage d'un dessin d'un train de Noël. Trois prix ont été tirés au hasard.



Les participants à l'illumination de l'arbre de Noël de Sainte-Pétronille ont entonné le traditionnel chant *Mon beau sapin* pour souligner l'événement.

© Marc Cochrane

Une année de renouveau et d'accomplissements pour *Autour de l'île*

Alors que l'année tire à sa fin, nous souhaitons partager avec vous, chers lecteurs, partenaires et annonceurs, nos réalisations et nos perspectives.

UNE HAUSSE DE NOS REVENUS PUBLICITAIRES DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE

Grâce à votre fidélité et à l'engagement de nos annonceurs, le journal a connu une croissance de ses revenus publicitaires. Ce succès nous permet de renforcer notre indépendance financière tout en continuant à offrir un contenu de qualité au service de notre communauté.

RENOUVELLEMENT DE LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

La députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, Kariane Bourassa, a confirmé, le 5 décembre, au nom du ministre de la Culture et des Communications, Mathieu Lacombe, qu'une somme de 40 300 \$ a été octroyée au journal *Autour de l'île* pour 2024.

Ce soutien crucial témoigne de la reconnaissance de notre rôle dans la diffusion de l'information locale.

UN NOUVEAU VISUEL POUR AUTOURDELILE.COM ET UNE APPLICATION MOBILE EN 2025

Dans une démarche de modernisation, *Autour de l'île* s'apprête à renouveler l'image de son site web et de créer une application mobile. *Autour de l'île* constitue

un pionnier au Québec dans la mise en place d'une application pour un journal communautaire.

REFONTE DES RÈGLEMENTS ET CRÉATION D'UN POSTE CLÉ À LA DIRECTION D'INFORMATION

Le conseil d'administration a décidé dans le contexte actuel de créer un poste de directeur de l'information, assumé en l'occurrence par la co-autrice de ces lignes.

Dans une organisation médiatique, le directeur de l'information joue un rôle stratégique essentiel. Chargé de définir la ligne éditoriale, il oriente les choix journalistiques pour refléter les valeurs et la mission de l'institution. Sa mission inclut également l'adaptation aux évolutions médiatiques, comme l'intégration de nouveaux formats ou plateformes, et la gestion des crises, où il agit en protecteur de l'intégrité du média.

Ce projet sera soumis à nos membres lors de la prochaine assemblée générale.

SOUTIEN À NOS RÉDACTEURS

Nous désirons faire savoir à nos lecteurs que l'administration du journal prend fait et cause pour ses rédacteurs, car leurs articles sont nécessairement autorisés par le rédacteur en chef qui s'assure de leur conformité avec les règles internes du journal, dont évidemment le code d'éthique et la politique d'information.

Afin de résoudre le conflit, nous avons envoyé en février à la municipalité de Sainte-Pétronille, une

demande de rétractation des écrits de l'avocat de la municipalité et de la mise en demeure qu'elle avait envoyée au rédacteur Normand Gagnon.

La municipalité de Sainte-Pétronille n'a pas jugé pertinent de donner suite à notre requête, ni de nous rencontrer en compagnie des autres maires de la MRC de L'Île-d'Orléans.

Lors d'une récente conversation, le maire de Sainte-Pétronille et le président du conseil d'administration du journal *Autour de l'île* ont convenu que la mise en demeure était nulle et non avenue et que le dossier était clos.

NOS VŒUX POUR LES FÊTES ET LE NOUVEL AN

Nous adressons nos meilleurs voeux de joyeuses Fêtes et de bonne année 2025 à nos fidèles lecteurs, nos précieux partenaires et nos annonceurs. Votre appui constant est le moteur de nos réalisations. Ensemble, continuons à faire rayonner l'île d'Orléans et sa riche communauté.

Merci de faire partie de l'aventure *Autour de l'île*.

**Laure-Marie Vayssairat, directrice générale
en collaboration avec
André Gosselin, président du conseil d'administration
*Autour de l'île***

**TOITURES
ILE D'ORLEANS INC.**
418 667-0041

VOTRE PROJET NOTRE MISSION!
PLUS DE 50 ANS D'EXPÉRIENCE DE PÈRE EN FILS!

Toitures Île D'Orléans
Vous souhaitez de
Joyeuses Fêtes!

Yoland Therrien, propriétaire
Résident natif de l'île d'Orléans
6, rue Saint-Exupéry, Québec (Québec) G1C 3K4
www.toituresiledorleans.ca
RBQ: 8002-6701-83

**CAA
Recommandé**

Toitures de tous genres
**CONTACTEZ-NOUS POUR
UNE ESTIMATION GRATUITE!**

Facebook Suivez-nous sur Facebook

17^e Marché de Noël de l'Île d'Orléans : l'édition la plus courue

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

La 17^e édition du Marché de Noël de l'Île d'Orléans a connu un achalandage sans précédent puisque 2 800 visiteurs se sont rendus à l'Espace patrimonial Félix-Leclerc (EPFL), les 29 et 30 novembre et le 1^{er} décembre.

Selon la porte-parole du comité organisateur, Janet Dufour, cette marque surpassé celle de l'an passé de près de 1 000 personnes.

« C'est l'édition la plus courue. Je ne sais pas ce qui a fait la différence. Il s'agit d'un ensemble de facteurs comme le fait que nous ayons vraiment insisté pour avoir exclusivement des exposants de l'île et des produits faits avec les mains et le cœur. Nous avons choisi d'y aller avec un artisan par type de production. Nous avons beaucoup fait circuler notre porte-parole silencieux, le toutou Léon, durant toute l'année sur les réseaux sociaux et nous nous investissons beaucoup

dans les relations avec les médias », a commenté celle qui était appuyée au sein du comité organisateur de sa sœur Susan, de Francine Giasson et de la directrice de l'EPFL, Émilie Vanasse.

Le chœur de femmes de l'île, Les Voizelles, a ouvert le marché y allant d'une prestation de chants de Noël, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Père Noël a conquis les enfants avec ses biscuits aux épices secrètes.

« L'ambiance est magique. Ça ne dérougit pas », a mentionné l'artiste potier de Sainte-Pétronille, Douglas Williams, qui en était à sa première participation.

« J'ai été obligé d'aller dans mes réserves de produits tellement les ventes ont été bonnes », a souligné Andréanne Lapointe DeBlois qui proposait des chandelles artisanales.

« Nous sommes fatiguées, mais contentes du résultat. Les gens étaient plus que des clients, ils étaient

des « rencontres ». Les 17 exposants ont pu se donner une tape dans le dos au terme de l'événement puisque le restaurant L'O2 L'île a ouvert spécialement ses portes », a confié Mme Dufour, qui animait un stand de savons aux herbes artisanaux, avec sa sœur Susan.

La 18^e édition sera présentée les 5, 6 et 7 décembre 2025.

Voir photos sur autourdelile.com.

Nouveauté appréciée des exposants et des visiteurs, les exposants de produits agroalimentaires ont été déplacés à l'étage de l'EPFL permettant ainsi une meilleure circulation d'un stand à l'autre.

Les municipalités peu populaires pourront réduire la taille de leur conseil municipal



Normand
GAGNON

nogagnon@videotron.ca

La loi visant pour l'essentiel à « protéger les élus municipaux¹ », adoptée le 6 juin dernier à l'Assemblée nationale du Québec, aura également eu pour effet d'ouvrir la porte à une réduction de la taille des conseils municipaux des municipalités de moins de 2 000 habitants.

En vertu de cette loi, le nombre de conseillers pourrait passer de six à quatre. La mesure sera applicable à partir des élections du 2 novembre 2025, mais elle reste facultative. Les municipalités intéressées devront toutefois adopter un règlement en ce sens après avoir tenu une assemblée publique de consultation.

Pour l'instant, à l'île d'Orléans, seule la municipalité de Saint-François, lors de l'assemblée ordinaire tenue le 9 décembre 2024, a répondu à ces exigences législatives. Selon la loi, ce règlement doit être adopté « au plus tard le 31 décembre de l'année civile qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale² ».

Mentionnons que le processus est réversible et qu'il pourrait, si l'expérimentation s'avère non concluante, être inversé – retour à six conseillers – lors de l'élection municipale de 2029. Les pages consacrées aux municipalités des numéros d'octobre et de novembre d'*Autour de l'île* détaillent le processus décisionnel de la municipalité³.

Les autres municipalités de l'île, quant à elles, ont choisi de maintenir le nombre actuel de conseillers à six, jugeant pour la plupart satisfaisante la situation actuelle « qui permet une diversité de points de vue autour de la table du conseil ».

Dans l'ensemble du Québec, les petites (et très petites) municipalités sont tentées par la réduction de la taille de leur conseil en raison, notamment, des difficultés de recrutement des candidats liées à leur faible bassin de population et, selon le président de la Fédération québécoise des municipalités, par « les bas salaires qui sont généralement associés aux postes ».

Certains maires et mairesses ajoutent que les élus sont, de fait, des quasi-bénévoles si l'on compare les salaires à la lourdeur de la tâche qui n'a cessé d'augmenter et de se complexifier au fil des ans; et d'ajouter que ce travail ne se fait pas toujours dans les meilleures conditions. D'autres encore précisent que ce problème de recrutement s'observe aussi dans l'ensemble des organismes, municipaux et autres, qui reposent sur le bénévolat et concluent à une certaine désaffection pour la chose publique.

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLU(E)S À L'ÎLE D'ORLÉANS

Selon les données du Journal de Québec tirées de son tableau interactif paru en décembre 2023.

Municipalité	Population (nombre d'habitants)*	Rémunération (\$) annuelle	
		Maire	Conseillers*
Saint-Pierre	2 010	27 225	9 075
Saint-Laurent	1 780	19 665	7 900
Saint-Jean	1 200	17 124	5 966
Sainte-Pétronille	1 050	16 000	7 052
Sainte-Famille	920	17 364	5 565
Saint-François	540	16 326	5 442

* Salaire moyen dans la situation où, dans une même municipalité, les salaires diffèrent d'un(e) conseiller(e) à l'autre.

** Données arrondies fournies à titre indicatif; les valeurs fluctuent selon les sources et les années de référence.



Le conseil municipal de Saint-François a adopté le règlement pour réduire sa taille de six à quatre conseillers à la séance du 9 décembre.

© Normand Gagnon

« Près de 120 postes de maire et de conseiller sont restés vacants lors des dernières élections municipales de 2021 et près de 5 000 candidats ont été élus sans opposition ». - Morgan Lowrie de la Presse canadienne, 29 septembre 2024.

¹ Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives, sanctionnée le 6 juin 2024.

² Citation de l'article 44.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

³ Voir les pages 20 du numéro d'octobre et 26 du numéro de novembre du journal Autour de l'île.

Un immense merci à nos partenaires et annonceurs

Nous souhaitons exprimer toute notre gratitude aux commerçants, entreprises, organismes et municipalités de l'île d'Orléans pour leur collaboration inestimable lors de la présente grève de Postes Canada. Grâce à votre soutien et à votre mobilisation, nous avons pu assurer la distribution du journal de novembre.

Nous adressons également nos sincères remerciements à nos annonceurs, en particulier ceux qui

ont continué à nous faire confiance en maintenant leur présence publicitaire malgré les ajustements nécessaires à notre réseau de distribution.

Votre fidélité et votre appui constants permettent de soutenir la mission de notre journal qui est d'informer, de rassembler et de valoriser notre communauté.

Grâce à vous tous, nous avons pu continuer à remplir notre rôle essentiel et nous en sommes profondément reconnaissants.

Merci d'être des alliés si précieux dans la réalisation de notre mission.

Laure-Marie Vayssairat
Directrice générale
Autour de l'île

INCENDIE DE L'ÉTABLISSEMENT DU BOULEVARD SAINTE-ANNE La résidence funéraire F.-X. Bouchard maintient ses services

**Marc
COCHRANE**

redaction@autourdelile.com

Malgré l'incendie qui a ravagé l'établissement du boulevard Sainte-Anne, à Montmorency, le 23 novembre, la résidence funéraire F.-X. Bouchard poursuit ses activités habituelles.

La fumée a causé tellement de dommages à l'intérieur de la bâtisse vieille de 90 ans que les bureaux administratifs ont été relocalisés temporairement à la succursale de l'avenue Larue, à Courville.

« Malgré cette épreuve, nous continuons à desservir les familles de l'île d'Orléans, mais aussi

celles de nos différents secteurs. Les services funéraires sont maintenus à notre établissement de Saint-Pierre qui dessert les Orléanais depuis 52 ans », a affirmé le vice-président et propriétaire des résidences funéraires F.-X. Bouchard, Dominic Bouchard.

D'origine électrique, l'incendie a provoqué de la fumée qui nécessite un curetage complet de l'intérieur de la résidence funéraire de Montmorency.

« L'extérieur est impeccable mais l'intérieur devra être refait. Les murs seront défaits. Suivra un

nettoyage en prévision de reconstruire l'intérieur d'ici l'automne 2025 », a précisé M. Bouchard.

Le malheur qui a frappé l'entreprise familiale en opération depuis 109 ans a permis de constater le soutien de la communauté des résidences funéraires, mais aussi celui de la population.

« Nous avons reçu l'appui d'une entreprise funéraire qui nous permet de poursuivre nos activités et nous l'en remercions », a-t-il souligné.

ON CONTINUE

Très chères familles, et à vous chères futures familles, Les résidences FX Bouchard, entreprise funéraire familiale à votre service depuis 1915, a vécu une dure épreuve le samedi 23 novembre. Un incendie majeur a ravagé notre bureau administratif et résidence du boul. Sainte-Anne.

Soyez rassurées, nous avons récupéré tous les documents importants et nous nous sommes déjà réorganisés, relocalisés, prêts et en mesure de vous guider, de vous accompagner, de vous conseiller avec le même respect et la même chaleureuse bienveillance qu'on nous reconnaît depuis toutes ces décennies. Les services demeurent les mêmes.

Reconnaissant et touché, je souhaite prendre quelques instants pour vous remercier de votre soutien, de vos bons mots, de vos offres de toutes sortes, de votre gentillesse et de votre compréhension. Cela nous donne de l'énergie !

Des mercis spéciaux à mon équipe FXB, à nos familles et à nos amis. Vos témoignages me font grand bien.

Un merci particulier à mes collègues du monde funéraire, à nos partenaires et collaborateurs. Vous m'avez offert votre aide, votre écoute, votre soutien; c'est vraiment très apprécié et ça me confirme la force du groupe. Merci.

L'équipe FXB a d'emblée le vent dans les voiles. Toujours prête à vous soutenir et à vous accompagner lors de la perte d'un être cher. Nos deux autres salons sauront répondre à tous vos besoins.

En terminant, vous pouvez, comme toujours, nous rejoindre au 418 663-9838 ou à info@fxbouchard.com. Nous vous rencontrerons alors, à votre domicile, à nos salons de l'Avenue Larue ou celui de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

Nous attendons la reconstruction de notre bureau administratif et résidence funéraire sur le boul. Sainte-Anne quelque part à l'automne 2025.

MERCI D'ÊTRE LÀ, ON CONTINUE !

— Dominic Bouchard - PDG et propriétaire

Succursale
de l'Avenue Larue
(bureau administratif)
2258, avenue Larue
Québec (Québec)


Fx Bouchard
RÉSIDENCES FUNÉRAIRES

Succursale
de Saint-Pierre-
de-l'Île-d'Orléans
1186, chemin Royal St-Pierre
Île d'Orléans (Québec)

Crèches d'ici et d'ailleurs à Sainte-Pétronille

Marie BLOUIN

mblouin@autourdelile.com

Avez-vous déjà vu l'exposition *Crèches d'ici et d'ailleurs au Foyer de Charité Notre-Dame d'Orléans*? Si ce n'est pas le cas, hâtez-vous d'aller la voir!

Elle est de retour pour une cinquième année dans ce lieu de retraite silencieuse qui vise à approfondir la foi.

C'est donc une belle occasion d'amener vos petits pour découvrir des œuvres qui parlent et portent un message et qui sauront surtout les émerveiller alors que les plus grands se remémoreront de doux souvenirs de leur Noël d'autan.

Tous sont les bienvenus pour contempler un peu plus d'une centaine de crèches, parfois centenaires, venant d'un peu partout au Québec et d'ailleurs dans le monde : d'Afrique, de l'Espagne, de l'Italie, d'Israël, de la Russie, de l'Ukraine...

Faites de différents matériaux, bois, métal, pierre, porcelaine et de formats différents, ces crèches constituent des œuvres d'art qui donnent le ton à la fête. Le père Germain Grenon et son équipe vous accueillent tous les jours pour vous faire découvrir aussi ce lieu patrimonial unique où chaque pièce présente des crèches impressionnantes.

Et, surtout, comme le dit si bien le père Germain, « cette exposition permet de donner un sens à la fête de Noël ». Bref, une activité familiale chaleureuse à mettre assurément à votre agenda. Et, c'est gratuit!

Débutée le 8 décembre, l'exposition est présentée tous les jours de 13 h 30 à 16 h et de 19 h à 21 h jusqu'au 23 décembre, au 8169, chemin Royal, Sainte-Pétronille.

Pour informations: 418 828-2226 ou info@foyerndocom.

Voir autres photos sur autourdelile.com.



Les crèches constituent des œuvres d'art qui donnent le ton à la fête.

© Claude Poulin

Rendez-vous culturel Île d'Orléans : réseauter pour mieux rayonner

Marie BLOUIN

mblouin@autourdelile.com

Dans le but de donner aux acteurs culturels et artistiques de l'île d'Orléans l'occasion de réseauter, la MRC de L'Île-d'Orléans a tenu un événement qui a suscité beaucoup d'enthousiasme, le 14 novembre, au Relais des Pins, à Sainte-Famille.

Le Rendez-vous culturel Île d'Orléans a réuni près d'une quarantaine de participants de différents horizons culturels. La démarche s'inscrivait dans le plan d'action de l'Entente de développement culturel 2024 entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC. Le but était de créer des liens entre les artistes, les organismes et les travailleurs du milieu culturel.

Animée par la journaliste à Radio-Canada, Catherine Lachaussée, la journée proposait un programme diversifié et a permis de relever le défi de réunir le monde culturel dans un même lieu.

Au cours de cette journée, une formation sur ce que les technologies (sites web, réseaux sociaux)

peuvent apporter pour faire rayonner les artistes et les organisations a été offerte par Josée Plamondon.

L'activité a été suivie, en après-midi, de deux *speed dating* de cocréation et d'un panel animé par Ian Gailer et Pierre Sassaville pour aider les participants à mieux se faire découvrir dans une mer d'information. En clôture, des prestations artistiques ont été présentées lors du cocktail réseautage.

Le besoin de se rencontrer, de se parler, d'exprimer des idées et de partager sur les réalités de tous les jours était palpable et a permis à tous les participants de mieux se connaître, se comprendre et d'ouvrir des voies de communication et de partenariat. La porte est ouverte pour d'autres rendez-vous à en juger par l'ambiance chaleureuse qui se dégageait tout au long de cette activité de réseautage.

L'événement a été rendu possible grâce à la collaboration de la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans et de l'Entente de développement culturel.



La conseillère culture et communications de la MRC de L'Île-d'Orléans, Dominique LeBlanc, s'est adressée aux participants du Rendez-vous culturel Île d'Orléans en présence de l'animatrice de la journée, Catherine Lachaussée.

© Michel Blouin

Petit voyage dans le temps des Fêtes pour les aînés

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Grâce à la compagnie de théâtre La Bacaisse, des aînés de l'île d'Orléans ont effectué un petit voyage dans le temps des Fêtes grâce à la présentation de deux contes de Noël inspirés de l'île d'Orléans et de l'hiver.

À la suite du succès de la production des *Légendes de l'île* (parvis d'église, étés 2022 et 2023), la compagnie La Bacaisse a été invitée par la MRC de L'Île-d'Orléans à offrir, du 30 novembre au 4 décembre, des représentations gratuites à la bibliothèque de Saint-Laurent, au Club FADOQ

de l'Île d'Orléans (au Logisport de Saint-Pierre), à la Résidence de Sainte-Famille et à l'Association bénévole de l'Île d'Orléans.

Dans le cadre de la tournée *La Bacaisse raconte l'hiver*, la compagnie de théâtre a créé des contes à l'intention des aînés et de leur entourage pour faire vivre des émotions, pour explorer des sujets qui les concernent, pour susciter des échanges et des réflexions sur des thèmes précis. Ces œuvres ont été présentées dans des résidences pour personnes âgées, des centres

communautaires et des clubs FADOQ dans le Bas-Saint-Laurent, à Québec et à l'île d'Orléans.

Le comédien David Biron a parti le bal en racontant l'histoire du *Formidable homme des neiges*, une œuvre de Mélissa Bouchard. La codirectrice de La Bacaisse, Pascale Chiasson, a offert une prestation de son cru intitulée *Grand-papa Léon*.

« On raconte la vraie vie avec un peu de magie et quelques paillettes », a affirmé Pascale Chiasson, faisant référence à son habileté pour le moins voyant.

Selon la conseillère culturelle et communications de la MRC de L'Île-d'Orléans, Dominique LeBlanc, ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la MRC dans le cadre de l'Entente de développement culturel.



Le comédien David Biron raconte l'histoire du *Formidable homme des neiges* à des membres du Club FADOQ de l'Île d'Orléans, au Logisport de Saint-Pierre.

© Marc Cochrane

Une nouvelle date s'ajoute en janvier 2025 pour le spectacle de *La Bacaisse raconte l'hiver*. En raison d'impondérables, le spectacle qui devait être présenté le 10 décembre a dû être déplacé à une date ultérieure.

Le spectacle aura lieu au centre communautaire de Saint-Laurent. La date sera publiée sur les réseaux sociaux et le site Internet de la MRC.

Il est recommandé de s'inscrire auprès de M^{me} LeBlanc à dleblanc@mrcio.qc.ca ou au 418 829-1011 #234.

Des fêtes remplies d'amour, de paix et de douceur pour tous!

**La grande
Campagne**
DE FINANCEMENT

Donnez généreusement!
abiorleans.ca

Votre don fait
toute la différence!



Association
Bénévole de
l'Île d'Orléans

Spectacle du Chœur de l'Isle d'Orléans: un beau cadeau de Noël

Claude
POULIN

redaction@autourdelile.com

Le Chœur de l'Isle d'Orléans présentait, le 7 décembre dernier, à l'église de Saint-Laurent, son concert intitulé *Nos coups de cœur de Noël*.

L'entraînant directeur musical, François Choquette, avait concocté un répertoire très varié de chansons flamboyantes, festives et classiques, présenté devant un public déjà conquis par l'ambiance et la musique.

Et le chœur s'est agrandi pour quelques chansons puisque 18 chanteurs de la Chorale de l'École de l'Île-d'Orléans, bâtiment de Saint-Laurent, l'ont accompagné, sous la direction d'Alex Blanchette.

Et des coups de cœur, le chœur nous en a donné plusieurs. Mentionnons *Noël à l'île* (paroles du directeur musical), *Petit garçon*, *La valse de Noël*, *Promenade en traîneau*, *Ave Maria*, *Lettres au Père Noël* (chanté par nul autre que le père Noël) et une vingtaine d'autres, toutes aussi belles.

Un bien beau cadeau à moins de vingt jours de Noël!

La chorale était accompagnée de France Huot, au piano, et de Daniel Marcoux, à la contrebasse.

Merci au Chœur de l'Isle d'Orléans de nous faire vivre de beaux moments en chansons dans ce lieu enchanteur !



Le Chœur de l'Isle d'Orléans s'est agrandi pour quelques chansons puisque 18 chanteurs de la Chorale de l'École de l'Île-d'Orléans, bâtiment de Saint-Laurent, l'ont accompagné, sous la direction d'Alex Blanchette.

© Claude Poulin

Conte d'hiver

Le Centre culturel Robert-Martel vous invite, petits et grands, à un conte d'hiver, le samedi 28 décembre, à 10 h 30, en l'église de Sainte-Pétronille.

La comédienne, chanteuse et clown Paule Laperrière vous emportera dans la féerie d'un conte tissé de magie et de fantaisie.



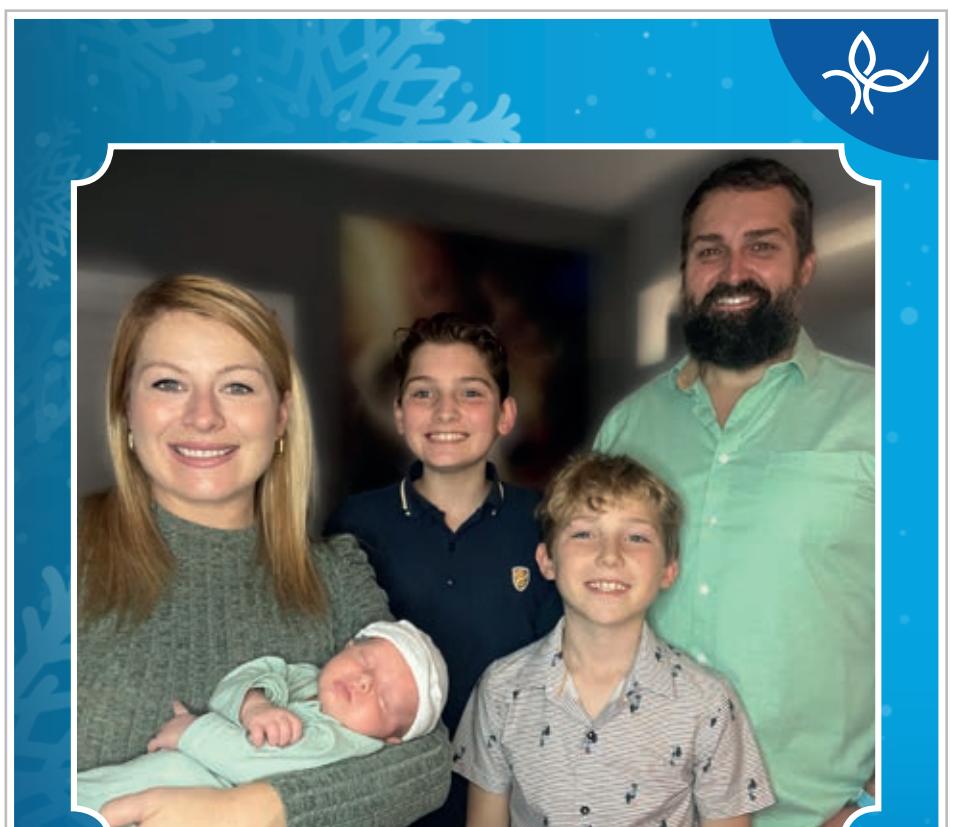
Paule Laperrière.

© CPE Les Lucioles

Profitez de cet intermède entre Noël et le jour de l'An pour vous laisser raconter une histoire.

Entrée gratuite, bienvenue à tous.

Violette Goulet
Centre culturel Robert-Martel



*De ma famille à la vôtre,
joyeuses fêtes!
Profitez de chaque moment
avec vos proches.*

KARIANE BOURASSA

DÉPUTÉE DE CHARLEVOIX-CÔTE-DE-BEAUPRÉ
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

| 418 827-5115

Horaire des messes

SAINTE-FAMILLE

- Mercredi 1^{er} janvier 9 h — Lise Asselin Létourneau par son époux André de même que Rose et Viateur Turcotte par Solange et Jean-Roch Turcotte.
- Dimanche 5 janvier 9 h — Défunts famille Joseph Létourneau et famille Charles Labbé par Jeannine Létourneau et Paul-Henri Labbé.
- Dimanche 19 janvier 9 h — Défunts familles Abel-Giguère par Suzanne, Michel et Marie-Claude de même que Lucie Desjardins et famille Desjardins par Lucia, Mario et Gérard.
- Dimanche 2 février 9 h — Brigitte Létourneau Turcotte 10^e ann. par sa fille Ginette de même que Thérèse Deblois Turcotte par Thérèse Lemieux Blouin.

SAINTE-PÉTRONILLE

- Mercredi 1^{er} janvier 11 h — Ghislaine Boily et Jean-Pierre Delaire par leurs quatre filles.

SAINT-FRANÇOIS

- Mercredi 1^{er} janvier 11 h — Madeleine Gosselin Turcotte par Nicole et René Hébert de même que Géraldine Imbeau par Pierre Tremblay.
- Samedi 11 janvier 16 h — Aline Lemelin par Jean, Dominic et Dominique Gosselin.
- Samedi 25 janvier 16 h — Jeanne D'Arc et Clément Prémont par Christiane et les enfants de même qu'André Gagnon par Françoise L. Giguère.

SAINT-JEAN

- Dimanche 5 janvier 11 h — Blanche et Raymond-Marie Blouin par Nicole et François de même que Mario Simard par sa famille.
- Dimanche 19 janvier 11 h — Blanche Lachance par Lise Desgagnés et Pierre Shaienks de même que Cécile et Marcel Dombrowski par Claude Dombrowski.
- Dimanche 2 février 11 h — Laurence Gosselin et Jean-Louis Turcotte par Louise Turcotte.

SAINT-PIERRE

- Jeudi 9 janvier 16 h — Huguette Langlois par Amis du cours de mémoire du mercredi matin.
- Dimanche 12 janvier 11 h — Défunts famille Ferland Létourneau par Nicole et Florent Létourneau.

- Jeudi 16 janvier 16 h — Défunts famille Godbout par Pierre Godbout.
- Jeudi 23 janvier 16 h — Défunts famille Gagnon par Jean-Yves Gagnon.
- Dimanche 26 janvier 11 h — Marius Dubois par son épouse et ses enfants.
- Jeudi 30 janvier 16 h — Madeleine Grenier Rodrigue par la succession.

SAINT-LAURENT

- Dimanche 12 janvier 9 h — Jacqueline et Antoine Pouliot par Benoit et Louis-Marie Pouliot.
- Dimanche 26 janvier 9 h — Blanche et Raymond-Marie Blouin par famille Lise et Gaétan Rouleau de même que Thérèse Rouleau par famille Jean-Marie Rouleau.

Réjeanne Rousseau
Paroisse Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

La Fondation François-Lamy vous souhaite de joyeuses Fêtes

L'année 2024 fut l'occasion de nombreuses activités dans nos deux centres d'interprétation, la Maison de nos Aïeux et la Maison Drouin, et marqua aussi le retour de notre événement printanier, le souper-bénéfice dont le succès est dû à nos employés et bénévoles.

La Maison de nos Aïeux est fermée depuis le 2 décembre 2024. À notre retour, le 2 février 2025, nous serons ouverts selon notre horaire printanier c'est-à-dire du samedi au jeudi de 10 à 16 h. Nous serons de retour en pleine forme pour vous offrir une saison 2025 bien remplie ; de nouvelles activités seront au rendez-vous.

18^e ÉDITION DU SOUPER-BÉNÉFICE DE LA FONDATION FRANÇOIS-LAMY (FFL)

L'événement annuel de financement de la FFL sera de retour le samedi 3 mai

prochain, à 18 h, pour une 18^e édition. Cette année, nous aurons la chance d'avoir comme présidents d'honneur M^{me} Geneviève Noël et M. Michel Spence, propriétaires de la Chocolaterie de l'Île d'Orléans. Les détails de l'événement seront annoncés au cours de l'hiver. Nous pouvons déjà vous dire qu'ambiance festive et produits de l'île seront de la partie.

Nous remercions du fond du cœur tous nos visiteurs, nos bénévoles et nos guides qui nous ont permis d'avoir une saison remarquable.

Toute l'équipe de la FFL vous souhaite un très joyeux temps des Fêtes et une année 2025 à la hauteur de vos espérances.

Céline Bardet
Fondation François-Lamy

Club FADOQ de l'Île d'Orléans

Plein succès pour notre souper de Noël et soirée dansante du 6 décembre. Quatre-vingts personnes y ont assisté. Trente prix de présence ont été tirés, un moitié/moitié de 200 \$ a été gagné. Merci aux marchands de l'île qui, par leurs dons de cadeaux, ont gâté nos aînés et encouragé notre Club FADOQ

de l'Île d'Orléans dans l'organisation de loisirs.

Nous souhaitons à tous les insulaires un très joyeux temps des Fêtes. Santé et bonheur pour l'année 2025.

Claudette Lavoie, présidente
cllavoie@videotron.ca
581 491-1667



Vous avez une **idée de reportage** ou une **proposition de sujet** ?

N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

418 455-7403 ou
redaction@autourdelile.com



31 DÉCEMBRE
CÉLÉBREZ LA FIN DE 2024
AU PUB LE MITAN
REDNEK PARTY BAND dès 21h30
SOUPER & SOIRÉE

www.microorleans.com
evenements@microorleans.com
418-203-0588



BILLETS

HORAIRE DES FÊTES 2024

19 décembre	11h30 à 22h00
20 décembre	11h30 à 23h00
21 décembre	11h30 à 22h00
22 décembre	11h30 à 21h00
23 au 25 décembre	FERMÉ
26 décembre	11h30 à 22h00
27 décembre	11h30 à 23h00
28 décembre	11h30 à 22h00
29 décembre	11h30 à 21h00
30 décembre	FERMÉ
31 décembre	14h00 à 03h00
1 janvier	FERMÉ

2471, chemin Royal, Ste-Famille I.O.

Avec passion, de la tradition à l'innovation

Mia
ROY

mia@autourdelile.com

Qui l'aurait cru ? Après plus de 400 ans d'apprentissage et de travail acharné par les résidents de l'île, les relèves entrepreneuriales continuent de faire vivre la tradition. Ce lieu enchanteur et gorgé de ressources n'est pas un mirage ; il est bien réel et constitue un véritable havre de prospérité.

Au fil des ans, l'enjeu de la relève agricole et des commerces locaux a pris de l'ampleur, soulevant une inquiétude croissante chez les consommateurs et les producteurs. Après avoir fait la rencontre de 15 commerces locaux ayant identifié leur successeur et consulté le plan de développement de la zone agricole de la MRC de L'Île-d'Orléans, voici un état de la situation.

En 2021, 100 % des exploitations agricoles ayant prévu de vendre avaient identifié leur relève. Cela représente une nette amélioration lorsque comparé aux données de 2010 où seulement 75 % des fermes en vente avaient désigné leur prochain propriétaire.

Une baisse significative du nombre d'exploitations agricoles désirant vendre leur ferme a également été observée : en 2010, 20 exploitations envisageaient la vente, comparativement à 13, dix ans plus tard. Ce bilan de la MRC indique un regain d'intérêt pour la relève chez les jeunes.

Bien que certains aient toujours envisagé de succéder à leurs parents dans la gestion de l'entreprise familiale, chaque parcours se révèle unique. La nouvelle propriétaire du Potager France Marcoux, Laurie Bégin, a évoqué la continuité familiale comme une évidence : « C'est naturel pour moi de continuer la lignée et de succéder à mes parents. C'est dans la même ligne de pensée que le propriétaire de la Ferme Denis Thivierge Maraîcher de Saint-Laurent, Martin Thivierge, a confié qu'il était « tombé dedans plus jeune » et qu'il voulait, à son tour, léguer les terres à ses enfants. La future relève de la Ferme Orléans, Benjamin Poissenot, a plutôt voulu retourner à ses origines après s'être occupée d'un restaurant en Australie.

D'autres se sont toujours perçus comme des entrepreneurs : tel est le cas de Catherine Monna. Certains, comme la copropriétaire de la Ferme Jean-Pierre Plante, Judith Lessard, découvrent une passion cachée en se chargeant de l'administration de la ferme lors d'un congé de maternité. Aussi invraisemblables que certaines histoires puissent paraître, elles constituent les fondations de ce qui a permis la perpétuité des commerces au fil du temps.

UN LOT DE DÉFIS

Prendre la relève ne vient cependant pas sans défis. Les différences de vision et la difficulté à lâcher prise sont des facteurs à ne pas sous-estimer lors de la transmission d'une entreprise.

«Avoir nos parents à proximité peut être à la fois une aide et un handicap ; il faut trouver le juste équilibre entre prendre sa place et évoluer ensemble», a sagement expliqué la copropriétaire du Moulin Saint-Laurent, Anne Lachance.

Avec ces entreprises, viennent aussi des charges importantes de travail et comme Anne Monna l'a précisé, il est complexe d'être des chefs d'orchestre et d'exceller dans de multiples domaines simultanément. Le propriétaire de la ferme Le Bunker, Patrick Plante, partage cette vision : « La portion terrain est facile à gérer ; c'est plutôt le volet moins concret de la fiscalité et de l'administration autour

C'est avec passion que la nouvelle génération prend les choses en main tout en s'inspirant de leurs prédécesseurs qui leur passent le flambeau.

de la succession de la ferme qui est complexe.» Laurie Bégin a également affirmé que l'acquisition et le transfert de la ferme sont à la fois coûteux et compliqués, une situation que le propriétaire de la Ferme Laval Gagnon, Pierre-François Gagnon, a confirmé en évoquant les nombreux intervenants impliqués dans cette transition.

La conciliation famille-travail et l'investissement d'heures sans compter constituent des implications à ne pas écarter, a mentionné la relève du vignoble Le Mitan, Marie-Christine Turcotte. De leur côté, les copropriétaires des Fromages de l'Île d'Orléans, Marie-Ève et Noémie Labbé, ont insisté sur l'importance d'une bonne communication afin de garder un environnement de travail harmonieux.

Malgré ces défis, les aspects positifs ont un impact significatif surpassant largement le volet plus difficile de la transaction. L'aspect familial de la passation du flambeau entre les générations a été mis de l'avant par les entrepreneurs : « Je suis fier d'être agriculteur de la ferme familiale », a mentionné le copropriétaire de Verger Viateur Turcotte et Fils, Marc-Antoine Turcotte. « Qu'y a-t-il de plus riche que de laisser des terres en santé à nos enfants », a mentionné Judith Lessard. « Travailler en famille permet d'avancer avec des gens qui ont la même mentalité de travail que nous », a souligné Gabrielle Denault, copropriétaire du Vignoble Sainte-Pétronne avec ses deux frères, Charles et Philippe Denault.

FORT SENTIMENT D'APPARTENANCE

Un autre bénéfice majeur qui s'est révélé lors des rencontres a été la possibilité de travailler à son propre compte : « Le sentiment d'appartenance va au-delà des autres emplois, comparativement, quand on s'implique dans l'entreprise familiale », a mentionné Marie-Christine Turcotte. « Il est très valorisant d'assurer la continuité d'une histoire familiale par l'entremise d'une entreprise que nous avons vu croître », a expliqué le copropriétaire de Cidrerie Verger Bilodeau, Claude Bilodeau.

Plusieurs nouveaux propriétaires, comme Pierre-François Gagnon, de la Ferme Laval Gagnon, et Marlène Robege, du Resto du Sud, soulignent qu'ils s'estiment chanceux que leurs parents aient bâti une si bonne clientèle grâce à leur bonne réputation. « Nos parents nous ont laissé un beau terrain de jeu qui continue de grandir au fil du temps », ont ajouté les soeurs Monna.

C'est avec d'innombrables nouveautés que la relève prend part aux décisions qui assurent des tournants nouveaux à leurs commerces familiaux. Gabrielle Denault est arrivée avec son dynamisme et a mentionné que chacun ajoute son grain de sel. Qui dit nouvelle génération dit remise à niveau au goût du jour a indiqué Claude Bilodeau. Cela implique nécessairement l'aspect informatique des commerces, mais également l'intégration de machineries plus avancées. L'une après l'autre, les idées de ces nouveaux entrepreneurs sont intégrées aux commerces : Marie-Christine a refait l'image du Vignoble du Mitan, Kathleen Hébert, des Serres Roch Hébert, a créé une serre de légumes et augmenté la quantité de transformations. Les soeurs Marlène et Caroline Robege ont développé de nouveaux points de vente pour le Resto du Sud. Benjamin Poissenot met à profit ses talents de marketing et de gestion du personnel à la Ferme Orléans.

« D'un autre côté, chaque génération apporte ses propres changements et c'est à notre tour d'y contribuer », a souligné Marc-Antoine Turcotte. Néanmoins, il est vital de ne pas oublier qu'aujourd'hui il y a beaucoup de nouvelles innovations, mais que la persistance du commerce et de certaines habitudes dans le temps est aussi importante, selon la mère des propriétaires du Moulin Saint-Laurent, Élise Prémont. Noémie Labbé a appuyé cette idée en mentionnant que si ses parents n'avaient pas été là, elle ne le serait pas non plus et n'aurait pas la chance d'assurer la succession de leur commerce familial.

Somme toute, c'est avec passion que la nouvelle génération prend les choses en main tout en s'inspirant de leurs prédécesseurs qui leur passent le flambeau. Toutes les rencontres ayant eu lieu pour cet article témoignent de cette volonté d'assurer la continuité des commerces familiaux à l'île d'Orléans. Comme Noémie Labbé l'a si bien mentionné : « Avec passion, de la tradition à l'innovation. »

Voir autres photos sur autourdelile.com



Le propriétaire de la Ferme Thivierge Maraîcher, Martin Thivierge, est accompagné de membres de sa famille.

© Ferme Denis Thivierge Maraîcher

Marco Asselin, l'homme de 1,5 million de pièces

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Dans les années 1970, il y avait Steve Austin, *L'homme de six millions*. Aujourd'hui, il y a Marco Asselin, l'homme de 1,5 million de pièces. L'Orléanais se spécialise depuis 20 ans dans la vente de pièces neuves et usagées de toutes marques pour toute la gamme de véhicules de loisir.

Le résident de Sainte-Famille, depuis 2019, dirige l'entreprise Performance M.A. située au 7846, boulevard Sainte-Anne, à Château-Richer.

Depuis sept ans, il peut compter sur son fils Charles qui connaît les rouages du commerce depuis ses débuts.

« J'ai commencé à vendre des pièces dans un garage où je demeurais dans la rue Lessard, à Sainte-Anne-de-Beaupré. J'ai ensuite opéré mon entreprise sur le boulevard Sainte-Anne, toujours à Sainte-Anne-de-Beaupré, avant de m'installer pour de bon à Château-Richer, en 2010 », a raconté M. Asselin.

Pour accueillir un tel inventaire en plus des 1,5 million de pièces, une vaste salle de montre a été aménagée, il y a deux ans.

« Tous nos produits se retrouvent en magasin. Nous honorons les garanties Echo, Shindaiwa et Husqvarna », a commenté Charles Asselin en spécifiant que Performance M.A. propose le service de transport de quatre roues pour les clients de l'île d'Orléans et la Côte-de-Beaupré.

Le duo père-fils peut compter sur l'expertise du mécanicien Dave qui voit aussi au service mécanique depuis 14 ans.

Au fil des ans, Performance M.A. a diversifié son offre de produits en ajoutant la vente de motoneiges, motos, motocross et motomarines, mais aussi de scies à chaîne, coupe-bordures, taille-haies, tondeuses, souffleurs à feuilles et à neige, génératrices et pompes à eau.



Marco Asselin et son fils Charles ont développé, au fil des ans, une expertise dans la vente de pièces neuves et usagées de toutes marques. © Marc Cochrane

CURIOSITÉ DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Trou Saint-Patrice



Pierre
LAHOUD

plahoud@autourdelile.com

Le trou Saint-Patrice est une baie profonde située dans le haut du village de Saint-Laurent. Cette baie est connue depuis le début de la colonie, car elle servait de refuge aux navires qui voulaient échapper au mauvais temps.

L'origine de cette appellation est très ancienne. Il existe, en France et en Irlande, plusieurs trous Saint-Patrice et l'origine de cette expression populaire nous vient tout droit du Moyen-Âge. Dans la légende dorée, on explique que ce toponyme désigne une ouverture qui permettait aux gens d'aller aux Enfers.

Le toponyme est présent sur la carte de Villeneuve de 1689 et l'arpenteur Joseph Bouchette en parle comme d'une baie favorable au mouillage des vaisseaux de tout tonnage.

Pendant plusieurs années au XIX^e siècle, il y a eu un hôtel à cet endroit appelé l'hôtel de Dame

Cookson, surnommé la providence des marins. Ce lieu était très fréquenté par les marins voyageurs et les travailleurs. Il paraît qu'on y fêtait fort au grand désespoir du curé du village.

Il semble qu'un trésor de pierres précieuses et de lingots d'or y serait caché dans les environs. On raconte que deux Anglais qui brassaient de grosses affaires se rendaient fréquemment au trou Saint-Patrice chercher dans leur coffre quelques parties du trésor avant leur départ annuel pour l'Angleterre. Ils seraient décédés en mer, leur fameux coffre étant toujours enfoui. Plusieurs personnes ont tenté en vain de le retrouver. En tout cas, c'est que les vieux du village racontent.

Le trou Saint-Patrice garde bien ses secrets... un autre trésor cependant vous y attend : c'est la Ferme Orléans qui depuis des années nous titille le palais avec ses produits de qualité.



Le trou Saint-Patrice. © Pierre Lahoud



Mamie et sa petite fille, Denis Pelleter, Aquarelle, 2024

À l'aube de cette saison des fêtes, le Conseil de la MRC tient à vous adresser ses vœux les plus sincères.

Que cette période soit remplie de moments chaleureux, de rires partagés et de doux souvenirs créés auprès de ceux qui vous sont chers.

Que l'année à venir soit porteuse de nouveaux projets, de prospérité pour notre île et de bonheur pour chacune et chacun d'entre vous.

Joyeuses fêtes à tous !



Encore plus d'actualité ? autourdelile.com



Caroline Desbiens sollicite un troisième mandat à Ottawa

La députée bloquiste, Caroline Desbiens, a confirmé qu'elle sera candidate à la prochaine élection fédérale, le 20 octobre 2025, dans la circonscription redécoupée de Montmorency—Charlevoix.

[Continuez votre lecture sur notre site](#)



3 requins dans l'eau chaude au Nouveau Théâtre de l'Île d'Orléans en 2025

Les pérégrinations de trois agents immobiliers forcés de vendre 10 maisons en sept jours afin d'éviter la fermeture de leur succursale. Voilà ce que propose le Nouveau Théâtre de l'Île d'Orléans l'été prochain.

[Continuez votre lecture sur notre site](#)



Le Parc maritime de Saint-Laurent reçoit une roche historique

Le 75^e anniversaire de l'échouement du *RMS Franconia* sur les berges de Sainte-Pétronille, en 2025, sera immortalisé par une immense roche offerte par la Davie au Parc maritime de Saint-Laurent.

[Continuez votre lecture sur notre site](#)



Sarah Thibaudeau-Cormier quitte le Manoir Mauvide-Genest

Directrice générale depuis près de trois ans au Manoir Mauvide-Genest, Sarah Thibaudeau-Cormier a quitté sa fonction sentant le besoin d'effectuer une pause dans sa vie.

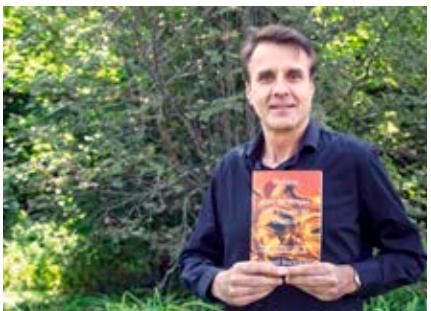
[Continuez votre lecture sur notre site](#)



L'île d'Orléans en vedette dans le dernier numéro de *La Coste des Beaux Prés*

Le 29^e numéro du bulletin *La Coste des Beaux Prés* de la Société du patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans accorde une place prédominante à l'île d'Orléans.

[Continuez votre lecture sur notre site](#)



L'admiration de Jarrod Bonneau pour Molière transposée dans un livre

L'admiration que porte l'Orléanais Jarrod Bonneau à Molière s'est transposée dans un livre intitulé *Molière. L'art de diriger une troupe de théâtre*.

[Continuez votre lecture sur notre site](#)



Abonnez-vous à notre
infolettre !

Saint-Jean et Saint-François VENTS ET MARÉES

Nouveau site de la bibliothèque

Petit rappel: l'adresse du site de la bibliothèque est maintenant <https://ventssetmareas.bibli.fr/>

VENTE DE LIVRES USAGÉS

Notez qu'une équipe de bénévoles de la bibliothèque fait de la place pour accueillir nos nouveaux titres. En conséquence, nous avons des dizaines de livres à vendre directement à la bibliothèque sur les heures d'ouverture. Une occasion à ne pas manquer: tous les livres sont vendus 50¢ et sont offerts à tous, citoyens de Saint-Jean ou d'ailleurs!

ROMAN

Et j'ai dit non, t.1 Judith, de Louise Tremblay-d'Essiambre. Une nouvelle série en deux tomes qui nous permet de voir, de l'intérieur, l'impact de la pandémie sur notre société et sur ceux qui ont été le plus touchés: nos aînés. Mais attention, l'autrice vedette, plutôt que de nous faire revivre la pandémie, l'utilise en toile de fond pour nous faire connaître des personnages fabuleux, dans un contexte familial particulier comme elle seule sait si bien le faire.

DOCUMENTAIRES

Auteur de l'île – *L'éveil au tennis, une odyssée à l'université*, de Jarrod Bonneau. Plongez dans les pages de cette odyssée qui dévoile les racines profondes du talent tennistique de Jarrod Bonneau. Explorez l'influence significative de la famille Bonneau, imprégnée de traditions ancrées dans des valeurs familiales solides et d'une passion partagée pour le tennis qui ont façonné son parcours. Cette saga de transmission, d'héritage et de fierté se tisse harmonieusement dans le récit global de l'art du tennis.

Concernant le lancement du livre, lire l'article du journal: <https://autourdelile.com/2024/01/leveil-au-tennis-une-odyssee-a-luniversite-les-secrets-du-tennis-selon-jarrod-bonneau/>

Ces esprits qui dorment dans les semences. Ma grand-mère me disait... de Boucar Diouf. Dans *Ces esprits qui dorment dans les semences*, Boucar Diouf nous invite à un voyage où se mêlent l'histoire, la biologie, l'anthropologie et la politique. Du potager de Mame Sanou aux plaines des Amériques et des champs de sa famille à ceux de la mondialisation, ce livre est sa façon de rendre hommage à sa grand-mère, qui a nourri son imaginaire en lui faisant découvrir le monde végétal de façon poétique et avant-gardiste.

LIVRE JEUNESSE

Les amis qui fêtaient Noël, de Nicholas Oldland. L'adorable trio, composé de l'ours, de l'orignal et du castor, est de retour pour Noël! Ils trouvent un sapin parfait, mais l'ours refuse qu'il soit abattu. Pourront-ils surmonter leurs différends? Un conte joyeux sur l'amitié, les traditions et les joies de la nature.

La bibliothèque Vents et Marées, 10, chemin des Côtes, à Saint-Jean, ouvre les mercredis de 19 h à 20 h, les jeudis de 13 h à 15 h et les samedis de 10 h à 12 h. Pour informations, composez le 418 829-3336 aux heures d'ouverture. Les citoyens de Saint-Jean et de Saint-François peuvent s'abonner à la bibliothèque gratuitement, aux heures d'ouverture. La bibliothèque est située au deuxième étage du centre municipal et un ascenseur est disponible pour les personnes à mobilité réduite.

Patrick Plante

Saint-Pierre OSCAR-FERLAND

QUELQUES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE OSCAR-FERLAND

La période des vacances approche... Venez visiter la bibliothèque avec vos enfants afin de faire le plein de livres. Nos collections de livres, bandes dessinées et films sont régulièrement renouvelées pour le plaisir de tous. Pourquoi ne pas emprunter un casse-tête? C'est

une belle activité à faire en famille durant les vacances!

ACTIVITÉ DE NOËL POUR LES ENFANTS À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque Oscar-Ferland présentera l'heure du conte de Noël le samedi 21 décembre, dès 10 h. Mme Catherine sera présente pour faire la lecture de deux histoires aux enfants et différents



FABRICATION ET RÉPARATION

- Portes et fenêtres patrimoniales
- Poteaux tournés
- Moulures

418 829-2605 omerlabbe@gmail.com

3738, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

projets de bricolage seront ensuite proposés. Chocolat chaud, biscuits et surprises au programme pour tous. Nous recevrons la visite du Grincheux qui viendra tenter de gâcher Noël... sûrement sans succès! Inscriptions requises.

DES NOUVEAUTÉS CHAQUE MOIS

La bibliothèque Oscar-Ferland procède régulièrement à l'achat de nouveaux livres et films afin de diversifier sa collection et pouvoir ainsi offrir davantage de contenu aux citoyens. Voici les nouveautés proposées ce mois-ci:

LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE

- *Bulletin spécial t. 1*, de Geneviève Cloutier
- *La caravane des anges*, de Dominique Bertrand

- *La maison d'Hortense t. 4*, de Maryse Rouy
- *Sur les routes*, de Catherine Mavrakakis
- *La famille Pépin*, de Richard Gougeon
- *Mère patrie*, de Maxime Blanchard
- *Baignades*, d'Andrée A. Michaud
- *Comme une fleur solitaire t. 2*, de Claude Coulombe
- *Le garage rose t. 3*, de France Lorrain
- *Les héritiers de la Calder Wood t. 2*, de Marylène Pion

LITTÉRATURE AUTRE

- *Ce parfum rouge*, de Theresa Revay
- *La librairie des livres interdits*, de Marc Levy

POLARS

- *Norferville*, de France Thrilliez
- *Le palais de l'infortune*, de Donna Leon

- *L'affaire des Montants*, de Jean Lemieux
- *L'énigme du dépotoir*, de Daniel Lessard
- *Loup gris*, de Louise Penny

- 1995
- *Sens dessus dessous 2*
- *Bob l'éponge*, 100 autres épisodes

HORAIRE DES FÊTES

Pour la période des Fêtes, la bibliothèque Oscar-Ferland sera fermée du 23 décembre au 4 janvier inclusivement, mais rouvrira ses portes le 27 décembre de 13 h 30 à 15 h 30. L'équipe des bénévoles sera heureuse de vous retrouver ensuite dès le 5 janvier 2025.

La bibliothèque Oscar-Ferland est située au 515, route des Prêtres, Saint-Pierre.

Horaire régulier: le mardi et le jeudi, de 18 h 30 à 20 h 30 et le dimanche de 10 h à 12 h.

Au plaisir de vous accueillir!

Véronique Gravel

Saint-Laurent DAVID-GOSSELIN

VACANCES DE NOËL

Nous serons fermés du 22 décembre 2024 au 6 janvier 2025. De retour le 7 janvier avec notre horaire habituel. Nous vous souhaitons un très joyeux Noël et une bonne année 2025!

HEURE DU CONTE

Le dimanche 12 janvier 2025, de 10 h à 11 h, deux contes et un bricolage seront offerts gratuitement à tous les enfants de l'île d'Orléans âgés de 4 à 7 ans. Présence parentale et inscription obligatoire, car les places sont maintenant limitées à 25. Important: afin de nous permettre de préparer le matériel pour le bricolage, vous avez jusqu'au vendredi précédent l'activité, à 17 h, pour vous inscrire. Après cette échéance, vous seriez les bienvenus pour l'histoire, mais vous ne pourrez pas faire le bricolage. Merci de votre compréhension.

Inscription: nicolefarandole@hotmail.com

VENTE DE LIVRES

Dans le cadre du Parcours gourmand et artisanal organisé par la municipalité, la bibliothèque a tenu sa vente de Noël de livres usagés. Ce fut un franc succès grâce à vous tous qui avez participé en grand nombre. Merci à tous!

ATELIER LETTRES ATTACHÉES AVEC ALAIN FARAH

Venez rencontrer en visioconférence l'auteur Alain Farah, le samedi 15 février 2025, de 14 h à 16 h, à votre bibliothèque. Venez découvrir son univers. L'entrevue sera suivie d'un exercice d'écriture littéraire guidé par l'auteur.

Inscription: biblio@saintlaurentio.com

NOUVEAUTÉS DU MOIS

En décembre, votre bibliothèque a fait l'acquisition de 17 romans adultes, trois romans jeunesse, trois albums jeunesse, sept documentaires adultes et deux

bandes dessinées jeunesse. Découvrez de nouveaux auteurs sur nos rayons tels que Sébastien Dulude, Kim Michèle Richardson ou d'autres plus connus tels que Louise Penny. Nouvelle série pour jeunes: *Premier Trio t.1, Cinq minutes pour rudesse*, de Nadia Lakhdari. La liste complète des nouveautés est affichée à la bibliothèque.

POURQUOI FAIRE DU BÉNÉVOLAT?

Pour se rendre utile. Par souci de solidarité. Pour se sentir bien. Pour voir l'impact de nos actions. Pour faire du bien à la communauté. Pour participer au développement de la bibliothèque grâce à différentes activités. Pour faire partie d'une équipe dynamique et développer votre réseau social. Pour partager. En plus, vous aurez accès à de la formation gratuite offerte par le réseau et vous acquerez de nouvelles compétences. Vous

recevez une formation d'un bénévole expérimenté. Horaire flexible. Pour savoir comment vous pouvez nous aider à faire de notre bibliothèque un lieu ouvert, accueillant et innovant, contactez Charlotte, au 418 828-2529 ou à biblio@saintlaurentio.com

HORAIRE HABITUEL

- Mardi de 19 h à 20 h 30
- Mercredi de 14 h à 18 h
- Samedi de 10 h à 12 h

RAPPELS UTILES

- Téléphone: 418 828-2529
- Courriel: biblio@intlaurentio.com
- Page Facebook: www.facebook.com/bibliodavidgosselin

Charlotte Bédard

Sainte-Famille et Saint-François MARIE-BARBIER

CLUB DE LECTURE

La première rencontre d'un nouveau club de lecture à l'île d'Orléans se tiendra le jeudi 6 février 2025, de 19 h à 21 h, à la bibliothèque Marie-Barbier. Le livre qui lancera les échanges initiaux est *Le Fou de l'Île*, de Félix Leclerc, paru en 1958. Pour participer, il suffit d'avoir lu le livre et d'avoir le goût d'échanger. Profitez du temps des Fêtes et des froides soirées de janvier pour lire ou relire ce classique.

Les abonnés peuvent emprunter le livre à leur bibliothèque ou par l'intermédiaire du prêt entre bibliothèques (PEB). Quelques exemplaires de ce roman seront disponibles à coût abordable. Les personnes intéressées à participer à cette première rencontre du club de lecture sont invitées à

confirmer leur présence par courriel. Le 6 février, les portes de la bibliothèque ouvriront 30 minutes avant le début de l'activité, à partir de 18 h 30, pour l'accueil des participants. Cette initiative est une collaboration entre la Fondation François-Lamy et la bibliothèque Marie-Barbier afin d'offrir une occasion d'échanger dans un cadre convivial sur des œuvres significatives du répertoire littéraire québécois.

- Quand : jeudi 6 février, de 19 h à 21 h.
- Où : bibliothèque Marie-Barbier.
- Durée : 2 heures.
- Entrée gratuite.
- Réservation/info: fami@reseaubiblio.cnca.qc.ca

Suite en page 18



Fx Bouchard
RÉSIDENCES FUNÉRAIRES

Paisible temps des fêtes

de notre famille à la vôtre

Offrez-vous la tranquillité d'esprit en faisant vos préarrangements funéraires et ceux de vos proches

418-663-9838 info@fxbouchard.com Île d'Orléans - 1186, chemin Royal, St-Pierre
Montmorency - 4635 boul. Ste-Anne Courville - 2258, ave Larue

Suite de la page 17

MARIE-BARBIER

CHALEUREUSE RENCONTRE
AVEC MARIE BLOUIN

Le dimanche 1^{er} décembre, la bibliothèque a reçu Marie Blouin, auteure et chroniqueuse née à Sainte-Famille. L'entretien intimiste mené par Annie Labranche autour de trois livres a permis d'explorer l'univers littéraire de l'invitée, son processus de création et ses sources d'inspiration. Marie Blouin a offert son plus récent livre, *Face à face - Réflexions*, lors d'un tirage au sort à la fin de l'activité. M^{me} Nicole Simard est l'heureuse gagnante.

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

La bibliothèque sera fermée les mercredis 25 décembre et 1^{er} janvier. Le reste du temps, l'horaire habituel est en vigueur: le mercredi de 19 h à 21 h et le dimanche de 9 h 30 à 11 h 30.

- 2482, chemin Royal, Sainte-Famille (local 1)
- 418 666-4666, poste 8083.
- bibliostefamillestfrancois@gmail.com

Annie Labranche



Marie Blouin a pris quelques instants pour dédicacer l'exemplaire de son dernier livre *Face à face - Réflexions*, paru en septembre dernier.

© Michel Blouin

VIE MUNICIPALE

SAINT-FRANÇOIS

Marco
LANGLOIS

Directeur général/greffier-trésorier

AFFAIRES MUNICIPALES

Adoption du budget pour
l'exercice 2025

Comme chaque année, en cette fin 2024, le dossier important est l'adoption du budget municipal pour l'exercice financier à venir. Les membres du conseil se sont réunis pour étudier et travailler à préparer des prévisions budgétaires en ayant pour objectif de tenter de limiter les augmentations tout en s'assurant que la municipalité demeure en mesure de remplir ses obligations.

L'année 2025 est une année de dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation. Avec une augmentation moyenne de 31 % des valeurs inscrites, l'administration municipale et les membres du

conseil ont travaillé de concert pour que les taux de taxes de 2025 soient ajustés en conséquence. De plus, 2025 sera le moment où la municipalité de Saint-François rejoindra la majorité des municipalités du Québec en passant au régime de taxation à taux variés.

Rappelons que les finances de la municipalité sont tributaires des frais externes qui sont hors du contrôle des membres du conseil et que ces frais représentent 42 % du budget municipal. Pour l'exercice 2025, le pourcentage d'augmentation de ces frais externes est d'environ 10 %. Le conseil aura tout de même réussi à limiter l'augmentation du taux de taxation pour qu'il respecte le taux de l'indice des prix à la consommation utilisé pour la préparation du budget 2025.

Un sommaire de cet exercice est inclus dans le présent numéro du journal et le procès-verbal de la séance (qui sera diffusé en ligne en janvier 2025) vous offrira plus de détails sur les différents postes budgétaires.

Séance ordinaire

La séance extraordinaire sur le budget 2025 a été immédiatement suivie de la dernière séance ordinaire de l'année 2024. Lors de cette séance, en plus des résolutions administratives courantes, le conseil a adopté le calendrier de ses séances pour l'année 2025.

Le directeur général/greffier-trésorier a déposé le registre des déclarations des membres du conseil en vertu du code d'éthique et de déontologie des élus de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans. Ensuite, les projets de règlement 025-201 pour déterminer les taux de taxation de l'exercice financier 2025 et numéro 025-202 modifiant le règlement 021-176 sur les permis et certificats ont été déposés et des avis de motion ont été donnés.

Le conseil a également adopté une résolution en appui à la FQM dans ses représentations au sujet de la facturation aux municipalités desservies par

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

Marco Langlois, de la susdite municipalité,

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marco Langlois, DMA directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue dans la salle du conseil située à la mairie de la municipalité, 3491, chemin Royal, le lundi 9 décembre 2024, a adopté la résolution numéro 024-101 intitulée: Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2025;

Que l'adoption de cette résolution et la publication du présent avis découlent de l'application de l'article 148 du Code municipal du Québec; (RLRQ, c. C-27.1);

Que le calendrier relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025, qui débuteront à 20 h, a été établi comme suit:

- lundi 13 janvier
- lundi 3 février
- lundi 3 mars
- lundi 7 avril
- lundi 5 mai
- lundi 2 juin
- lundi 28 juillet
- lundi 18 août
- lundi 8 septembre
- mercredi 1^{er} octobre
- lundi 10 novembre
- lundi 15 décembre

Que les dates y figurant peuvent être modifiées par simple résolution du conseil municipal;

Que toute modification devra également faire l'objet d'un avis public.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce dixième

jour de décembre deux mille vingt-quatre.

Marco Langlois, DMA
Directeur général/greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
Aux Contribuables de la susdite municipalité

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

Revenus		
Taxes	1 017 211 \$	75 893 \$
Revenus externes	2 170 \$	183 188 \$
Autres revenus de sources locales	109 052 \$	24 952 \$
Surplus affecté de l'exercice	54 000 \$	51 933 \$
Total des revenus	1 182 433 \$	22 419 \$
Dépenses		
Administration générale	597 183 \$	208 080 900 \$
Sécurité publique	226 865 \$	

RESTO DU SUD

3681, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

418 203-0993



restodusud.ca
facebook.com/restodusudio



Picard&Picard
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES
Michel Picard - Maude Picard - François Gendron

Certificat de localisation - Piquetage - Cadastre - Bornage - Projet d'implantation
Bathymétrie - Document CPTAQ ou MCC - Arpentage forestier et agricole

Membres de l'Ordre des
Arpenteurs-Géomètres
du Québec



3700, Boul. Ste-Anne, Québec (Québec) G1E 3M2
Tél : 418-664-1135

les services de la Sûreté du Québec et une autre résolution pour le dépôt de la programmation finale au programme de la TECQ 2019-2024.

Aide financière et appui

Le conseil a renouvelé le mandat au Camp Saint-François pour offrir des services de camp de jour (terrain de jeux) aux enfants de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans et autorisé le versement

d'une aide de 450 \$ par enfant inscrit à temps plein à l'été 2025.

Réglementation municipale

Dans ce domaine, le conseil a adopté quatre différents règlements :

- Le règlement numéro 024-197 fixant le nombre de membres composant le conseil municipal;
- Le règlement numéro 024-198 modifiant le règlement numéro 020-163 sur la tarification;

- Le règlement numéro 024-199 sur la régie interne des séances du conseil;
- Le règlement numéro 024-200 modifiant le règlement 019-156 sur la gestion contractuelle.

Il me reste à vous souhaiter une belle période des Fêtes tout en portant à votre attention que la mairie sera fermée du lundi 23 décembre 2024 jusqu'au jeudi 3 janvier 2025. Nous serons de retour

à votre service dès 9 h le lundi 6 janvier 2025.

Et finalement, je vous invite à la première séance de l'année 2025 qui est prévue le lundi 13 janvier à 20 h dans la salle du conseil située à la mairie de la municipalité au 3491, chemin Royal, et vous rappelle les heures d'ouverture de la mairie : du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

Marco Langlois, de la susdite municipalité,

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marco Langlois, DMA directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans,

Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue dans la salle du conseil située à la mairie de la municipalité, 3491, chemin Royal, le lundi 9 décembre 2024, a adopté le règlement 024-197 fixant le nombre de membres composant le conseil municipal;

Que ce règlement est disponible pour consultation sur le site internet municipal (msfio.ca) et à la mairie, 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, aux heures régulières soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Que ce règlement est en vigueur depuis le 10 décembre 2024.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce dixième jour de décembre deux mille vingt-quatre.

•••

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

Marco Langlois, de la susdite municipalité,

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marco Langlois, DMA directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans,

Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue dans la salle du conseil située à la mairie de la municipalité, 3491, chemin Royal, le lundi 9 décembre 2024, a adopté le règlement 024-198 modifiant le règlement 020-163 sur la tarification;

Que ce règlement est disponible pour consultation sur le site internet municipal (msfio.ca) et à la mairie, 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, aux heures régulières, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Que ce règlement est en vigueur depuis le 10 décembre 2024.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce dixième jour de décembre deux mille vingt-quatre.

Marco Langlois, DMA
Directeur général/greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

Marco Langlois de la susdite municipalité,

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marco Langlois, DMA directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans,

Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue dans la salle du conseil située à la Mairie de la Municipalité, 3491, chemin Royal, le lundi 9 décembre 2024, a adopté : le règlement 024-199 sur la régie interne des séances du Conseil ;

Que ce règlement est disponible pour consultation sur le site Internet municipal (msfio.ca) et à la mairie, 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, aux heures régulières soit :

- Du lundi au jeudi
- De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Que ce règlement est en vigueur depuis le 10 décembre 2024.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce dixième jour de décembre deux mille vingt-quatre.

•••

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

Marco Langlois de la susdite municipalité,

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marco Langlois, DMA directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans,

Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue dans la salle du conseil située à la Mairie de la Municipalité, 3491, chemin Royal, le lundi 9 décembre 2024, a adopté : le règlement 024-200 modifiant le règlement 019-156 sur la gestion contractuelle ;

Que ce règlement est disponible pour consultation sur le site Internet municipal (msfio.ca) et à la mairie, 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, aux heures régulières soit :

- Du lundi au jeudi
- De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Que ce règlement est en vigueur depuis le 10 décembre 2024.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce dixième jour de décembre deux mille vingt-quatre.

Marco Langlois, DMA
Directeur général/greffier-trésorier

SAINT-JEAN

Nancy
CLAVET

Directrice générale et greffière-trésorière

Voici un résumé des principaux points traités à la séance extraordinaire du 2 décembre 2024 et à la séance régulière du 16 décembre 2024.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Un nouvel équipement plus efficace

Le tracteur Kubota n'est plus conforme aux besoins de la municipalité. Son remplacement est nécessaire. L'achat d'un nouveau tracteur a été autorisé auprès de la firme Katarac, au coût de 97 800 \$, plus taxes, et incluant les équipements requis. La dépense sera défrayée à même le surplus non affecté. L'ancien Kubota sera vendu au plus offrant.

Une route du Mitan améliorée

La route du Mitan vient de subir des transformations. Des travaux d'excavation, de reprofilage de fossé et de drainage ont été nécessaires afin d'améliorer les accotements. Le projet a coûté 52 013 \$ et la municipalité a obtenu une subvention de 50 000 \$ du ministère des Transports.

Le calendrier des séances

Les séances du conseil pour l'année 2025 se tiendront à 19 h aux dates suivantes :

Lundi 13 janvier	Lundi 7 juillet
Lundi 3 février	Lundi 11 août
Lundi 3 mars	Lundi 8 septembre
Lundi 7 avril	Lundi 6 octobre
Lundi 5 mai	Lundi 10 novembre
Lundi 2 juin	Lundi 15 décembre

Avis de motion concernant la tarification

Une modification est requise afin d'uniformiser les tarifs de permis et certificats pour l'ensemble de l'île d'Orléans et un avis de motion est émis à cet effet.

Nouvelles politiques

Afin de se doter d'une nouvelle politique de rémunération ainsi que d'une politique de gestion des ressources humaines, la municipalité confie le mandat à l'entreprise Option-Résultat au tarif horaire de 150 \$ pour un estimé d'environ 20 heures.

Loisirs et culture

Encouragement à un organisme de l'île ! La municipalité est fière d'apporter son appui à la Chorale de l'Île-d'Orléans, au montant de 100 \$, dans le cadre de sa campagne annuelle de financement.

Suivi des dossiers du maire

M. Jean Lapointe est fier d'annoncer la confirmation d'une subvention de 9 999 \$ pour le projet *Déploie tes ailes*, consistant à installer un module de jeux psychomoteurs pour enfants de 5 ans et moins. *Déploie tes ailes* sera réalisé grâce à une aide financière du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'assistance

Suite en page 20

Avez-vous pensé à minou & pitou pour NOËL?

10 \$ de rabais
À L'ACHAT DE 50 \$
DE MARCHANDISE
EN MAGASIN

Validé jusqu'au
31 décembre 2024

létourneau
la référence en alimentation animale
LETOURNO.COM

f Suivez-nous



Suite de la page 19

SAINT-JEAN

financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activités physiques (PAFILR). Ce programme est administré par l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale (ULSCN) au nom du ministère de l'Éducation du Québec. Le maire remercie le personnel administratif pour son travail dans l'obtention de cette subvention.

APPEL D'OFFRE AU PLUS OFFRANT**Vente d'un tracteur KUBOTA, modèle M8200DTHS 2003**

La municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans souhaite vendre au plus offrant un tracteur Kubota, modèle M8200DTHS, année 2003 avec moteur de 82 HP. Le prix de départ est fixé à 20 000 \$.

Spécifications du tracteur

- Kubota 2003
- Moteur 82 HP
- Nombre d'heures: 2 750
- 12 vitesses avant et 12 vitesses arrière
- 4 pneus et roues neuves (2023)
- Reverser hydraulique
- Chargeur avant inclus
- Largeur du godet: 74 pouces

Spécification du souffleur

- Souffleur Pronovost
- Modèle: P860 avec chute semi-industrielle
- Année 2003

Il tient à remercier les enfants de la Chorale de Noël ainsi que M^{me} Angélina Lynne, leur directrice artistique, pour le magnifique concert donné à l'église de Saint-Jean le 14 décembre dernier. Un spectacle riche en émotions pour la période des Fêtes!

Il souligne le travail extraordinaire des bénévoles du comité administratif du Club de l'Amitié et des

Aînés, qui déplacent de grands efforts pour améliorer l'offre d'activités et de loisirs desservant plus de 100 résidents de l'île. Leur soirée de Noël, le 12 décembre dernier, fut une réussite.

Prochaine séance ordinaire du conseil au centre administratif, 8, chemin des Côtes, le 13 janvier 2025.

Contact

Toute question doit être formulée par écrit et transmise à M^{me} Nancy Clavet, directrice générale, à l'adresse direction@stjeanio.ca

Conditions de vente

La vente est effectuée sans aucune garantie du vendeur et aux risques et périls de l'acheteur.

Inspection du tracteur

L'acquéreur est responsable de vérifier l'état du tracteur. Une visite est nécessaire et doit être organisée avec le responsable des travaux publics de la municipalité.

Disponibilité du bordereau de soumission

Le bordereau de soumission est disponible au bureau de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans ou sur le site internet à l'adresse <http://www.stjeanio.ca>

Soumission de l'offre

L'offre de prix (en deux copies) placée sous enveloppe scellée et portant la mention «Appel d'offres au plus offrant – Tracteur Kubota, année 2003», doit parvenir à l'hôtel de ville à l'attention de la directrice générale, M^{me} Nancy Clavet, au 8, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, avant 10 h, le lundi 6 janvier 2025.

Ouverture des enveloppes

L'ouverture des enveloppes reçues se fera au même endroit le lundi 6 janvier à 10 h 15. Le conseil prendra ensuite les offres reçues en considération lors de la séance ordinaire du lundi 13 janvier 2025.

Notification et paiement

La personne dont l'offre d'achat sera retenue sera contactée le mercredi 15 janvier 2025 et devra déposer son paiement au bureau municipal dans les sept jours, soit au plus tard le mercredi 22 janvier 2025. Si l'acheteur ne respectait pas les délais, la municipalité disposera des équipements à sa guise, sans recours possible.

Réserves de la municipalité

La Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans encourir aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

Responsabilité de l'acheteur

L'acheteur s'engage à prendre les équipements dans leur état actuel, sans aucun recours possible, et dégage la Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans de toutes responsabilités. De plus, il se porte responsable des préjudices qu'il pourrait occasionner à des tiers lors des opérations d'acquisition (transport ou autres).

SAINT-PIERRE

Nicolas
ST-GELAIS

Directeur général et greffier-trésorier

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 9 DÉCEMBRE 2025

Faits saillants du budget 2025 et du programme triennal d'immobilisations 2025-2026 et 2027

Budget de fonctionnement

	Budget 2024	Budget 2025
Revenus de fonctionnement	(2 669 318 \$)	(2 767 786 \$)
Dépenses de fonctionnement	2 359 078 \$	2 504 953 \$
Conciliations à des fins fiscales	310 240 \$	262 833 \$

La municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans est fière de présenter un budget équilibré pour 2025, assurant la stabilité financière tout en limitant la hausse des taxes pour nos citoyens. Grâce à une gestion rigoureuse, les dépenses de fonctionnement demeurent maîtrisées, avec une augmentation modérée des revenus de fonctionnement. Ce budget reflète notre engagement à maintenir une qualité de vie optimale tout en respectant la capacité de contribution de notre communauté.

Budget d'investissement et programme triennal d'immobilisations

La municipalité prévoit amorcer les travaux de réfection de la piscine municipale en 2025. Ce projet représente la majorité des dépenses en immobilisation pour l'année à venir, soit un montant de près de 800 000 \$, projet subventionné à hauteur de 66 %. Le projet consiste à démolir la piscine actuelle, construire un nouveau bassin, faire la réfection de la plage de la piscine et installer une nouvelle clôture.

La construction d'un bâtiment attenant avec vestiaires et sanitaires est également envisagée. Les autres investissements que réalisera la municipalité en 2025 sont principalement des investissements matériels

(rénovation d'immeuble, acquisition d'équipements et travaux de mise à niveau du réseau d'égout sanitaire).

Le conseil municipal prévoit limiter la progression de l'endettement de la municipalité, tout en poursuivant les investissements nécessaires à son développement et à ses services aux citoyens.

Le communiqué détaillé des faits saillants du budget 2025 et du programme triennal d'immobilisations est disponible sur le site web de la municipalité www.st-pierre.iledorleans.com

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DÉCEMBRE 2024

La séance mensuelle du conseil municipal a eu lieu le 9 décembre. Lors de cette rencontre, plusieurs points ont été traités, dont les suivants :

Adoption du projet de règlement 516-2023 « établissant les taux de taxation, les frais et la tarification des services pour l'exercice financier 2024 »

Le conseil a adopté le règlement # 516-2023. Ce projet de règlement a pour but de fixer la taxe foncière générale, les taxes d'améliorations locales, les tarifs d'améliorations locales, les modalités de paiement des taxes foncières, les tarifs pour les services municipaux et la compensation pour les services municipaux.

Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2025

L'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année. Le conseil adopte ainsi le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025.

13 janvier	3 février	3 mars
7 avril	5 mai	2 juin
7 juillet	4 août	8 septembre
1 ^{er} octobre	10 novembre	8 décembre

Embauche d'un pompier volontaire

Considérant l'ouverture d'un poste de pompier volontaire au sein de la brigade des pompiers de Saint-Pierre et la recommandation du comité de sélection, le conseil municipal a procédé à l'embauche de M. Antoine Rousseau, résident de Saint-Pierre. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe.

Embauche d'un surveillant de patinoire

Afin de combler les périodes de plus fort achalandage, le conseil municipal a procédé à l'embauche de Philippe Blais à titre de surveillant à la patinoire. Il reste à attendre une température adéquate pour l'ouverture de la patinoire. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous. Surveillez notre site web et notre page Facebook pour savoir quand la patinoire sera accessible et quelles seront les heures d'ouverture.

Nominations au comité consultatif en urbanisme

Le conseil a résolu de renouveler les mandats de M. Dominique Gourdeau et M^{me} Amélie Giguère à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme jusqu'au 31 décembre 2026. L'équipe de l'administration municipale les remercie pour leur implication citoyenne.

Ramassage des sapins de Noël

L'équipe des travaux publics de Saint-Pierre procédera au ramassage des sapins de Noël à compter du lundi 6 janvier 2025. Les citoyens sont invités à bien dépouiller leur sapin de Noël et à le laisser en bordure de la route au moins 24 heures avant le début du ramassage.

Horaire des Fêtes du bureau municipal

Le bureau municipal sera fermé du 24 décembre au 2 janvier inclusivement. Le personnel administratif sera de retour le mercredi 3 janvier. L'équipe des travaux publics sera sur le terrain durant cette période et il sera possible de les joindre au 418 828-2855.

De la part des membres de l'administration et du conseil municipal, nous vous souhaitons un agréable temps des Fêtes et une année 2025 à la hauteur de vos attentes.

Île d'Orléans

Vivre à l'Île d'Orléans

LA MRC EN BREF

www.mrc.iledorleans.com
418 829-1011

Du soutien en marketing numérique pour les entreprises et organismes de l'île

Roxanne
HOUDE

Conseillère aux entreprises

Bonne nouvelle! La MRC de L'Île-d'Orléans annonce une nouvelle collaboration avec Alpha Premium (<https://alphapremium.com/fr>) pour offrir aux entreprises de l'île des services GRATUITS en marketing numérique.

La MRC détient une banque d'heures d'accompagnement pour vous aider à :

- améliorer votre visibilité sur le web (médias sociaux et Google Profil d'Entreprise),
- répondre à vos questions et fournir des recommandations concrètes à appliquer,
- développer vos compétences pour prendre des décisions éclairées,
- aider à la résolution de problématiques liées à votre profil d'entreprise et médias sociaux.

À SAVOIR SUR CETTE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

- rendez-vous virtuel, aucun déplacement,
- date limite : jusqu'au 14 mars 2025,
- nombre de places limité,
- inscription : par courriel, jusqu'à l'épuisement de la banque d'heures,
- deux heures maximum par entreprise (par bloc d'une heure),
- trois thématiques possibles :
 - optimisation du compte Google Profil d'entreprise,
 - médias sociaux (Facebook, Instagram, TikTok),
 - intelligence artificielle générative (Incluant ChatGPT).

PARTICULARITÉS DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

1. hautement personnalisés,
2. aucun coût de licence lié aux sujets choisis,
3. meilleures pratiques basées sur les années d'expérience d'Alpha Premium.

Cet accompagnement personnalisé vous est offert gratuitement grâce à la MRC de L'Île-d'Orléans et à Accès Entreprise Québec (AEQ) dans la réalisation du plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) 2024-2025.

Contactez Roxanne Houde sans tarder à rhoude@mrcio.qc.ca ou au 418 829-1011, poste 235, pour vous inscrire ou pour toute information supplémentaire.

Calendrier des collectes 2025

Audrey
GUILLEMETTE-LACASSE

Coordonnatrice de la gestion des matières résiduelles

Afin de réduire de 85 % la quantité de papier utilisé et de 84 % les coûts associés, la MRC de L'Île-d'Orléans a opté pour un format abrégé du calendrier des collectes 2025. Vous le recevrez dès que le service postal reprendra. La version numérique du calendrier est toujours disponible au www.recupio.ca

Notez que la collecte des déchets et des matières recyclables se poursuit en janvier selon l'horaire habituel.

COLLECTES DE SAPINS

Certaines municipalités offrent la collecte de sapins naturels. Vous pourrez déposer votre sapin en bordure

de rue avant les dates ci-dessous, en prenant soin de retirer les décorations et le pied.

- Saint-Pierre et Saint-Laurent : 6 janvier
- Sainte-Pétronne : 6 et 13 janvier

DÉPÔTS DE SAPINS

Il est aussi possible d'apporter votre sapin naturel dans l'un des points de dépôt suivants au plus tard le 12 janvier 2025 :

- Centre Le Sillon, 552, rue Lemelin, Saint-François
- Maison des Jeunes, 20, chemin des Côtes, Saint-Jean

- Garage municipal, 107, chemin de la Chalouperie, Saint-Laurent

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Visitez www.recupio.ca, suivez la page Facebook « Récup Île d'Orléans » ou contactez le 418 670-3259.

Bonne année 2025!

janvier							février							mars								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
				1	2	3	4					1	2	3					1	2	3	
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		1	2	3	4	5	6	7	8	
26	27	28	29	30	31									23	24	25	26	27	28	29	30	31

avril							mai							juin						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5			4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	11	12	11	12	13	14	15	16	17	8	9	10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	18	19	18	19	20	21	22	23	24	15	16	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	25	26	25	26	27	28	29	30	31	22	23	24	25	26	27	28
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30					

Bacs roulants à déchets et à résidus alimentaires
 ● Sainte-Pétronne, Saint-Pierre et Sainte-Famille
 ● Saint-Laurent, Saint-Jean et Saint-François
 ● Collecte commerciale hebdomadaire (sur inscription)

Bacs roulants à matières recyclables
 ▲ Sainte-Pétronne, Saint-Pierre et Sainte-Famille
 ▲ Saint-Laurent, Saint-Jean et Saint-François
 ▲ Collecte commerciale hebdomadaire (sur inscription)

Collectes de sapins naturels*
 ● Sainte-Pétronne : 6 et 13 janvier
 ● Sainte-Pierre et Saint-Laurent : 6 janvier

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT 2024-01 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ 2001

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Chantale Cormier, de la susdite MRC.

Le Conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans a adopté, lors de sa séance du 6 novembre 2024, le projet de règlement numéro 2024-01 ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement de la MRC de L'Île-d'Orléans de manière à répondre aux exigences du Gouvernement du Québec à l'égard de la nouvelle orientation gouvernementale en aménagement du territoire (OGAT) en matière d'habitation intitulée « Planifier des milieux de vie assurant l'accès à des logements de qualité, accessibles et abordables pour l'ensemble des ménages ». Cela mènera à l'intégration d'un nouvel indicateur stratégique au schéma lequel mesure la variation du nombre et des parts de logements par type de construction résidentielle et définit des cibles spécifiques.

Toutes les personnes intéressées pourront prendre connaissance d'une copie de ce projet de règlement ainsi que du document sur la nature des modifications que les municipalités de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans ainsi que le village de Sainte-Pétronne pourraient apporter à leur réglementation d'urbanisme. Ces documents sont disponibles aux bureaux de chacune des municipalités et de la MRC de L'Île-d'Orléans.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 5 février 2025, à 19 h, à la salle du Conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans, sise au 2480, chemin Royal, à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans. Au cours de cette assemblée, le conseil de la MRC expliquera le projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé et permettra aux citoyennes, citoyens et organismes d'exprimer leur opinion et leurs commentaires sur le sujet.

Donné à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans ce cinquième jour de décembre deux mille vingt-quatre.

Chantale Cormier
Directrice générale et greffière-trésorière

Plan de développement de la zone agricole : l'économie circulaire, une stratégie prometteuse

Julie GOUDREAU

Conseillère aux entreprises et responsable du suivi PDZA

QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

C'est un modèle économique qui repense les modes de production et de consommation pour optimiser l'utilisation des ressources naturelles et réduire le gaspillage. Il représente une alternative durable et innovante au modèle linéaire traditionnel.

On pourrait aussi résumer en disant que c'est un modèle qui vise à réduire les déchets en réutilisant, réparant, recyclant et valorisant les produits et matériaux.

Dans le secteur agricole, cette approche vise à créer un système plus durable en maximisant l'utilisation de ressources et en minimisant les déchets. Par exemple, les résidus de cultures peuvent être réutilisés pour produire

du compost ou de l'énergie, réduisant ainsi la dépendance aux intrants externes tels que les engrais chimiques.

UN OBJECTIF À L'ÎLE D'ORLÉANS

Pour protéger l'environnement, tout en assurant la pérennité des ressources et des exploitations agricoles, l'économie circulaire a été identifiée comme un objectif clé dans le renouvellement du PDZA de 2023. La MRC et ses partenaires s'engagent à mettre en œuvre des actions ciblées à moyen terme telles que la valorisation des résidus de récoltes au sein des exploitations et la collaboration entre les entreprises pour l'utilisation des résidus. Ces initiatives pourront renforcer la durabilité des pratiques agricoles sur le territoire. Pour

davantage d'informations, consultez le http://mrc.iledorleans.com/stock/fra/pdza_mrcio_2023-03-08_version-finale.pdf

LA STRATÉGIE MÉTROPOLITaine

La Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec) a identifié l'économie circulaire comme l'un des défis prioritaires. En début d'année, elle a entrepris l'élaboration d'une stratégie en concertation avec les acteurs de son territoire, dont la MRC de L'Île-d'Orléans.

Le nouveau plan a été élaboré par un comité de travail composé d'une vingtaine de membres issus des secteurs économique, municipal, environnemental, gouvernemental et de la

recherche. Parallèlement, des consultations ont été réalisées, permettant à plusieurs personnes de s'exprimer sur les priorités de cette approche.

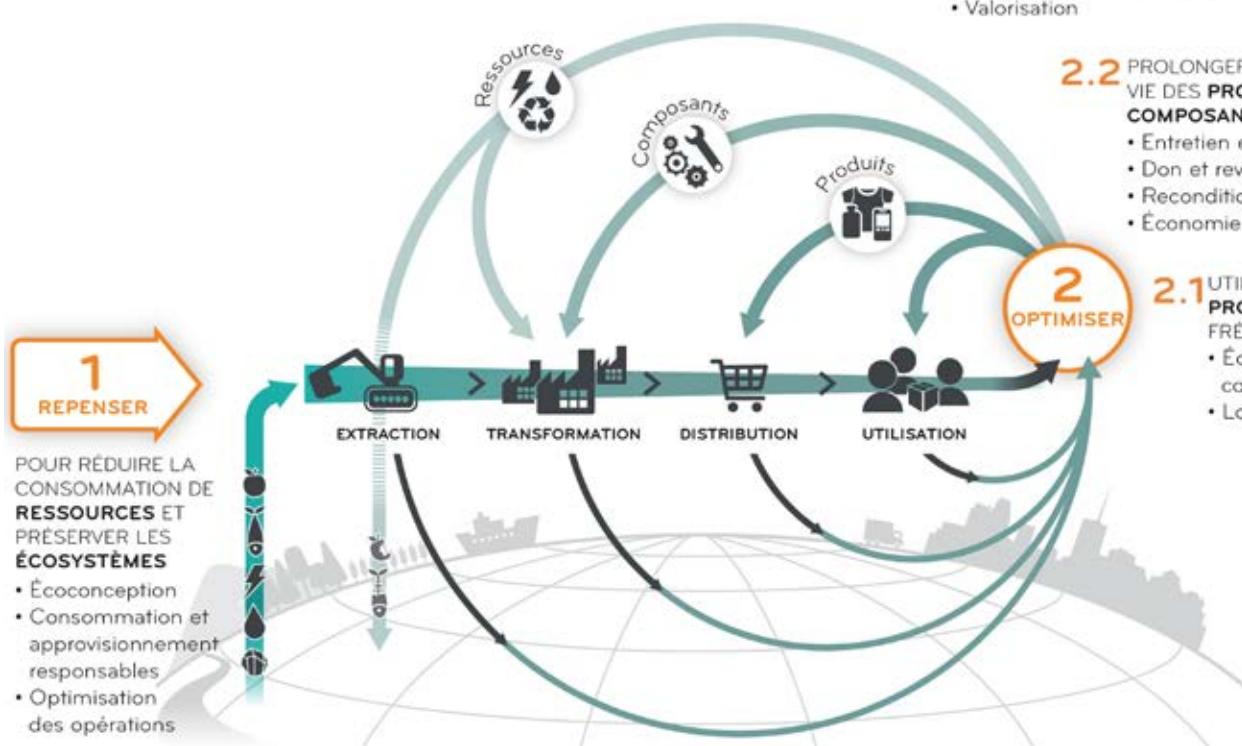
La nouvelle approche a été lancée le 20 novembre dernier. Elle s'adresse aux organisations municipales, aux entreprises et aux partenaires. Les citoyens jouent également un rôle central en tant que consommateurs et acteurs du changement.

La stratégie présente une vision, des orientations et des objectifs pour la région en matière de circularité. Les secteurs prioritaires ayant un potentiel de mise en place sont : le bioalimentaire, la construction, le manufacturier et le tourisme. Les catégories de matières prioritaires incluent : les résidus alimentaires, les résidus de construction, de rénovation et démolition, les textiles ainsi que les plastiques.

- Les six orientations sont les suivantes :
 - Faire de l'économie circulaire un modèle économique fort dans la région métropolitaine de Québec.
 - Faciliter et accélérer la transition circulaire des entreprises.
 - Soutenir les organismes communautaires et les entreprises d'économie sociale.
 - Accroître la circularité dans les pratiques municipales.
 - Engager la population vers un changement de culture.
 - Acquérir des connaissances en économie circulaire à l'échelle du territoire.

Source de l'illustration : Québec circulaire (www.quebec-circulaire.org)

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



© Institut EDDEC, 2018. En collaboration avec RECYC-QUÉBEC. Reproduction autorisée. Modification interdite.

Pour de plus amples informations et pour consulter la stratégie, vous pouvez vous référer au site de la CMQuébec : www.cmquebec.qc.ca

SAINT-LAURENT

Michelle MOISAN

Directrice générale

FINANCES

Le 9 décembre, le conseil municipal a présenté et adopté le budget pour l'année 2025. La taxe foncière générale passera de 1 753 337 \$ à 1 787 298 \$ et il y aura une augmentation globale du budget municipal de 2 940 636 \$ à 3 028 890 \$. Plusieurs postes de dépenses ont de nouveau connu des hausses importantes

au cours de l'année. L'augmentation des dépenses se limite à 3 % et grâce à une appropriation de surplus, l'augmentation moyenne du taux de taxation se limitera à moins de 2 %.

Lors de la même séance, le plan triennal d'immobilisations a également été adopté. Celui-ci énumère et fournit une estimation financière des grands projets

à venir dans les prochaines années. Les principaux projets de la municipalité sont la réfection du puits au Parc maritime, le réaménagement du terrain des loisirs, incluant le renouvellement des bandes de la patinoire et de nouveaux jeux d'eau, et la réfection de la citerne située sur le terrain de l'église. Plusieurs de ces projets sont ou seront financés par des subventions ou des programmes gouvernementaux.

Trois règlements ont été adoptés : le premier, 627-2024, modifiant celui sur la gestion contractuelle et le deuxième, 628-2024, concernant la régie interne et les normes durant les séances du conseil. Le troisième règlement, 629-2024, est un règlement d'emprunt au sujet de la

réfection du terrain des loisirs. Veuillez prendre connaissance de l'avis public dans cette même section.

Un avis de motion et le dépôt du projet de règlement sur la taxation et les autres tarifications a été donné par

M. Olivier Parent pour être adopté en janvier prochain.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter les documents complets sur notre site internet au www.saintlaurentio.com

JOYEUSES FÊTES !

Je joins ma voix à celles du conseil municipal et des employés de la municipalité pour vous souhaiter de très Joyeuses Fêtes. Que l'année 2025 vous garde en santé et vous procure bonheur

et joie. Au plaisir de vous rencontrer lors de la première séance du conseil de la nouvelle année qui se tiendra le 13 janvier, à 20 h.

PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

Municipalité Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par MICHELLE

MOISAN greffière-trésorière

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE LA MUNICIPALITÉ

1. RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 629-2024 – RÉFÉCTION DUTERRAIN DES LOISIRS

Règlement numéro 629-2024 décrétant une dépense de 1 600 000 \$ et un emprunt de 1 600 000 \$ pour la réfection totale du terrain des loisirs, des installations souterraines de drainage, des installations d'éclairage, pour faire l'acquisition et l'installation d'une patinoire permanente, de jeux d'eau et autres aménagements secondaires.

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par M. André VÉZINA lors de la séance du conseil tenue le 4 novembre 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance; ATTENDU qu'une demande d'aide financière en vertu de la TECQ 2024-2028 sera déposée dans le cadre du projet en rubrique;

ATTENDU que la reddition de la TECQ 2019-2024 doit être terminée avant que l'autorisation ministérielle soit reçue pour la programmation de la TECQ 2024-2028 avant d'affecter une somme au règlement;

ATTENDU que de ce fait, une tenue de registre est nécessaire afin que les personnes habiles à voter opposées au projet puissent demander un référendum;

ATTENDU qu'un avis public sera transmis le 19 décembre 2024 à l'ensemble de la population via le journal Autour de l'île ainsi que par le site internet de la municipalité et par SMS aux personnes inscrites au système d'alerte municipal;

ATTENDU que la tenue de registre se tiendra le 9 janvier 2025 entre 9 h et 19 h à l'édifice municipal sis au 6822, chemin Royal, à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André VÉZINA et résolu à l'unanimité des conseillers présents le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à effectuer la réfection du terrain des loisirs, des installations souterraines de drainage, des installations d'éclairage, à faire l'acquisition

et l'installation d'une patinoire permanente, de jeux d'eau et autres aménagements secondaires au 7018, chemin Royal, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Option Aménagement en date du 31 octobre 2024 incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, laquelle estimation fait partie intégrante du présent règlement comme annexe «A».

ARTICLE 3. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 1 600 000 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 1 600 000 \$ sur une période de 20 ans.

ARTICLE 5. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décreté par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

POUR TOUTE INFORMATION ADDITIONNELLE LES QUESTIONS PEUVENT ÊTRE TRANSMISES À MMOISAN@SAINTLAURENTIO.COM. LES RÉPONSES SERONT RETOURNÉES LE 7 JANVIER 2025

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

3. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 629-2024 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 146. Si ce nombre n'est pas atteint, ce règlement sera réputé(e) approuvé par les personnes habiles à voter. Au moment d'enregistrer les mentions la concernant, la personne habile à voter doit établir son identité, à visage découvert, en présentant l'un des documents suivants:

- carte d'assurance maladie du Québec;
- permis de conduire ou permis probatoire délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec;
- passeport canadien;
- certificat de statut d'Indien;
- carte d'identité des Forces canadiennes.

4. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité aux jours et heures suivants:

5. Le registre sera accessible de 9 h à 19 h le 9 janvier 2025 à l'adresse suivante : Édifice municipal, 6822, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans G0A 3Z0

6. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h le 9 janvier à l'adresse suivante : Édifice municipal, 6822, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans G0A 3Z0.

CONDITIONS À REMPLIR POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE LA MUNICIPALITÉ ET DE SIGNER LE REGISTRE

À la date de référence, soit le 9 décembre 2024, la personne doit :

- être une personne physique domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;

• ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

OU

- être une personne physique ou morale qui, depuis au moins douze mois, est :
 - propriétaire unique d'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité;
 - occupante unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée ni propriétaire unique d'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité;
 - copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter de la municipalité.

Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise a le droit d'être inscrit à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise.

Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec : Michelle Moisan au 418 828-2322 6822, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans QC G0A 3Z0

Donné à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, le 2024-12-10

Michelle Moisan

Directrice générale et greffière-trésorière

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES DE SERVICE

Menuisier, 20 ans d'expérience professionnelle, avec carte de compétence. Prêt à réaliser tous vos projets de construction et rénovation de tous genres. Doué en finition intérieure et extérieure. Installation de portes et fenêtres. Rénovation de garage, cabanon, salle de bain, cuisine, etc. Un service de qualité à un prix concurrentiel. Ce sera un plaisir de travailler pour vous et de concrétiser vos projets. Un seul appel saura vous convaincre ! Références fournies sur demande. Demandez Guy Lévesque.

581 999-7394

...

Vous cherchez une bonne peintre sur l'île d'Orléans ? Contactez-moi ! Peinture, charte de couleurs si désiré, prise en charge de travaux de plâtrage et de rénovations intérieures et extérieures. Références sur demande. Réservez bientôt pour vos terrasses. France Girard à FB france.girard.792.

418 829-0155

Espace Thérapeutique Orléans. Fasciathérapie. Thérapie crânienne. Sophrologie (stress, santé, mieux-être). À Saint-Laurent. Sur rdv. Halim TAZI. <http://www.espacetherapeutiqueorleans.ca>, halim_tazi@videotron.ca

418 922-7089

...

Protégez votre maison... Avez-vous des inquiétudes concernant votre sous-sol, votre vide sanitaire ou votre fondation ? Obtenez des conseils d'experts. Appelez Peter et prenez rendez-vous ou visitez conseilssoussolquebec.com

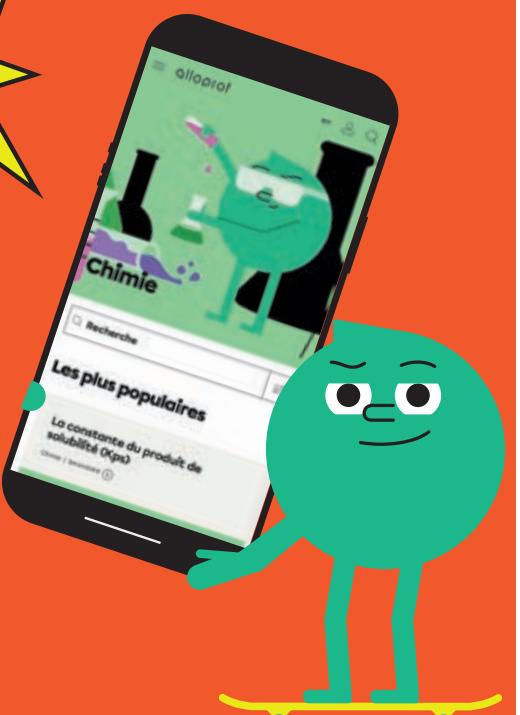
581 909-3480

alloprof.qc.ca



**Le nouvel
Alloprof
est plus simple,
plus mobile
et plus cool.**

alloprof



Autour de l'île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.

Téléphone : 418 828-0330 | Télécopieur : 418 828-0741 | info@autourdelile.com
517, route des Prêtres, bureau 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 4E0

Rédacteur en chef
Marc Cochrane

Directrice
Laure-Marie Vayssairat

Collaboratrices et collaborateurs : Céline Bardet, Hélène Bayard, Marie Blouin, Charlotte Bédard, Line Frenette, Normand Gagnon, André Gosselin, Violette Goulet, Véronique Gravel, Annie Labranche, Pierre Lahoud, Claudette Lavoie, Caroline Leclerc, Patrick Plante, Claude Poulin, Réjeanne Rousseau, Mia Roy et Laure-Marie Vayssairat.

Impression :



AMÉCO Québec

DATES BUTOIRS À RESPECTER

Publicités

Lundi 6 janvier

(Réservation d'espace et matériel publicitaire)

Textes et communiqués

Vendredi 10 janvier

Distribution du journal

Jeudi 23 janvier



Joyeuses fêtes!



Profitez de cette pause bien méritée pour faire le plein d'énergie. Et que votre année 2025 soit sereine et remplie d'accomplissements tous plus inspirants les uns que les autres.

Meilleurs voeux à vous et à tous ceux qui vous sont chers!

Horaire des Fêtes

25 et 26 décembre **Fermé**
1^{er} et 2 janvier **Fermé**

Profitez de nos services en tout temps :

- services mobiles
- desjardins.com
- guichets automatiques



TOITURES
R.P. inc.

T.418.702.0995

WWW.TOIUTRESRP.COM

**PROFITEZ DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS
EN COMMUNIQUANT AVEC NOUS
DÈS AUJOURD'HUI POUR VOTRE
PROJET À VENIR !**

RBQ. 5601-7338-01

